Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Dimanche 9 février 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°568 ■

ALGÉRIE-TUNISIE

Vers la réalisation d'un partenariat complémentaire et intégrateur

P 16

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET ROUTIÈRES

Des projets structurants pour dynamiser l'économie nationale

Le secteur des travaux publics en Algérie joue un rôle clé dans le développement économique du pays. À travers des projets ambitieux, il vise à moderniser les réseaux de transport et à renforcer la connectivité nationale et régionale. Sous la supervision du ministre Lakhdar Rekhroukh, et en accord avec la vision du président Abdelmadjid Tebboune, une rencontre nationale des directeurs de wilayas a eu lieu, sous le thème : «Évaluation et perspectives pour des infrastructures de base plus efficaces». Cette rencontre a permis de dresser un état des lieux des infrastructures portuaires et routières, et de discuter des solutions pour renforcer leur rôle dans la croissance économique. P 3

FORMATION PROFESSIONNELLE

Dix mesures pour booster l'entrepreneuriat

L'État veut booster l'entrepreneuriat chez les jeunes de la formation et de l'enseignement professionnels. Lors d'un colloque, tenu hier à Alger, sur le renforcement de l'entrepreneuriat, des métiers et du travail indépendant dans le cadre de la formation professionnelle, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El-Mahdi Oualid, fait savoir que 10 mesures ont été prises pour encourager les diplômés à créer leurs propres micro-entreprises et améliorer leurs compétences en adéquation avec les besoins du marché du travail.

P 2

PRODUCTION DES TRAITEMENTS ANTICANCÉREUX

Saidal franchit un nouveau cap

L'Algérie s'apprête à franchir une étape décisive dans sa politique d'autosuffisance pharmaceutique avec le lancement imminent d'un projet de production de matières premières pour les traitements anticancéreux. Porté par le groupe public Saidal, ce projet sera implanté dans la wilaya de Sétif, a annoncé le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, lors du Salon international de la pharmacie (Siphal 2025).

P 5

À QUELQUES JOURS DU RAMADHAN

Des mesures concrètes pour approvisionner le marché

À l'approche du Ramadan, toutes les personnes concernées sont sur le pont. Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a confirmé devant les députés que le mois sacré du Ramadan se déroulera sans anicroches et que toutes les dispositions ont été prises pour faciliter la vie des citoyens, avec des mesures proactives, telles qu'un approvisionnement conséquent de certains produits sensibles, ainsi que des facilités pour certains produits d'importation.

P 3

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE TOSYALI

Exportation de 27 000 tonnes de plaques d'acier vers la Turquie P 2

UNE RENCONTRE STRATÉGIQUE ORGANISÉE AU SÉNÉGAL PAR LE «CIEL»

L'intégration industrielle et énergétique algéro-africaine au menu P 5

BORDJ BOU ARRERIDJ

10 milliards DA pour les projets de développement des divers secteurs en 2025 P 6

BANQUE D'ALGÉRIE

La banque turque "Ziraat Bankasi" agréée

La Banque d'Algérie vient d'agréer une succursale de la banque turque "Ziraat Bankasi", selon une décision publiée au Journal officiel (JO) n 7. Selon cette décision signée par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, le 16 janvier dernier, "T.C Ziraat Bankasi Algérie", agréée en qualité de succursale de banque, peut effectuer toutes les opérations de banque, conformément à la loi 09-23 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire. Une dotation de 20 milliards de dinars libérée en totalité et en numéraire, est affectée à T.C Ziraat Bankasi-Algeria, précise la même source.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Secrétaire d'Etat reçoit le Directeur général de l'AAPI

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib a reçu jeudi à Alger le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, avec lequel il a abordé les moyens d'associer les opérateurs économiques et hommes d'affaires de la diaspora algérienne, au processus de renouveau national et de leur permettre de contribuer au développement économique du pays, selon un communiqué du ministère.
Lors de cette rencontre, M. Chaib a souligné "la grande importance que l'Etat algérien accorde à la communauté nationale à l'étranger, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a encouragé, à maintes occasions, les enfants de notre communauté à saisir les opportunités d'investissement offertes dans leur mère patrie", ajoute le communiqué.
Les deux parties ont passé en revue "les moyens d'associer efficacement les opérateurs économiques et hommes d'affaires de la diaspora algérienne, au processus de renouveau national", notamment dans les secteurs prometteurs et de leur permettre de contribuer à la relance de l'économie nationale en les encourageant à investir dans divers domaines et à profiter de l'environnement propice et des garanties et différentes mesures incitatives visant à promouvoir l'investissement et à renforcer le développement économique du pays".

FORMATION PROFESSIONNELLE

Dix mesures pour booster l'entrepreneuriat

L'État veut booster l'entrepreneuriat chez les jeunes de la formation et de l'enseignement professionnels. Lors d'un colloque, tenu hier à Alger, sur le renforcement de l'entrepreneuriat, des métiers et du travail indépendant dans le cadre de la formation professionnelle, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El-Mahdi Oualid, fait savoir que 10 mesures ont été prises pour encourager les diplômés à créer leurs propres micro-entreprises et améliorer leurs compétences en adéquation avec les besoins du marché du travail.

Par Sirine R

Un accord a, en effet, été signé avec le ministre de l'Économie de la Connaissance, des Startups et des micro-entreprises, Noureddine Ouadah, présent à cet événement, pour la mise en œuvre de ces ambitieux objectifs. Les nouvelles mesures permettent aux diplômés d'implanter leurs entreprises et leurs activités dans les établissements publics de formation et de l'enseignement professionnels, afin de soutenir le lancement de leurs projets.
Ils peuvent également utiliser les équipements de ces institutions pendant une année après leur diplôme, contribuant ainsi à créer un environnement favorable pour démarrer leurs projets en tant qu'entrepreneurs individuels.
Une nouvelle formation sera introduite pour expliquer le système de l'auto-entrepreneur, ses avantages et la manière d'y adhérer, dans le but de sensibiliser les formés à ses bénéfices, avec l'objectif d'enregistrer 10 % des diplômés dans ce système. De plus, une unité d'enseignement sur les compétences interpersonnelles« Soft Skills » sera ajoutée à tous les programmes de formation pour renforcer les capacités des jeunes à faire face aux défis du marché du travail.

Lancement du programme « Tamkeen »

Chaque Institut national spécialisé en formation professionnelle (INSFP) sera doté d'un Centre de développement entrepreneurial (CDE), en partenariat avec l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). En parallèle, le programme « Tamkeen » sera lancé dans les Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) afin de soutenir et financer les activités micro-entrepreneuriales, avec l'appui de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Dans une démarche de promotion des métiers et de sensibilisation des jeunes à la formation professionnelle, les autorités encourageront la participation des diplômés aux « Olympiades des métiers », une compétition nationale visant à mettre en avant les savoir-faire techniques et artisanaux. Par ailleurs, le programme « Mihane » sera mis en place pour présenter des témoignages inspirants de diplômés ayant réussi grâce à la formation professionnelle, afin d'illustrer les opportunités offertes par ce parcours.

Adaptation de l'offre de formation aux besoins du marché

Les établissements de formation s'engagent à adapter l'offre pédagogique en fonction des exigences du marché du travail. Ainsi, les spécialités les plus demandées bénéficieront d'une augmentation du nombre de places, tandis que certaines formations dans les domaines de l'administration et du management, jugées moins porteuses en termes d'emploi, seront progressivement réduites. Pour assurer l'efficacité de ces nouvelles mesures, les directeurs des établissements publics de formation devront assurer un suivi semestriel et transmettre des rapports d'évaluation à l'administration centrale. Ces bilans permettront de mesurer l'impact des initiatives liées à l'entrepreneuriat et d'ajuster l'offre de formation aux besoins réels du marché du travail. À travers ces réformes, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels réaffirme son engagement en faveur d'une formation plus dynamique et professionnalisante, avec l'objectif de stimuler l'auto-emploi et d'accompagner les jeunes vers des carrières pérennes adaptées aux mutations économiques.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE "TOSYALI

Exportation de 27 000 tonnes de plaques d'acier vers la Turquie

Par R E.

Le complexe sidérurgique "Tosyali", situé à Bethioua (est de la wilaya d'Oran), a procédé jeudi à l'exportation de 27.000 tonnes de plaques d'acier vers la Turquie. L'opération de chargement des plaques d'acier sur le navire en partance pour la Turquie a eu lieu au port d'Arzew, en présence du Directeur général des Douanes algériennes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche, du Secrétaire général du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Ali Oumellal, du wali d'Oran, Samir Chibani, et de l'un des membres du conseil d'administration du complexe Tosyali, Alp Topcioglu.
Lors de cette opération d'exportation, un membre du conseil d'administration de Tosyali a déclaré que la valeur totale de cette quantité exportée est de 13 millions de dollars environ. Il a également annoncé que "la valeur des exportations atteindrait 200 millions de dollars, d'ici la fin du premier trimestre de l'année en cours".
Il a souligné que le complexe aspire à pénétrer le marché européen avec ses produits de plaques d'acier, "en raison de la demande croissante, ce qui permettra de réaliser des exportations d'une valeur d'environ 2 milliards de dollars d'ici l'année prochaine". Cette opération d'exportation fait suite à la mise en service du complexe de plaques d'acier de Tosyali, à la fin du mois d'octobre dernier, avec une capacité de production de 2,5 millions de tonnes par an. De son côté, le directeur du Commerce extérieur de Tosyali, Azzi Ramzi, a précisé à l'APS qu'"une exportation de 27.000 tonnes de plaques d'acier vers l'Italie avait eu lieu la semaine dernière", relevant "que d'autres exportations similaires suivraient dans les semaines à venir vers des pays de l'Union européenne".
Il est à noter que le complexe Tosyali a signé, récemment, des contrats pour l'exportation de plaques d'acier vers la Tunisie, l'Afrique du Sud et l'Italie. L'opération devra s'étendre à d'autres pays de l'Union européenne, ainsi qu'aux Etats-Unis d'Amérique (USA) et à l'Amérique latine, a-t-on indiqué.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET ROUTIÈRES

Des projets structurants pour dynamiser l'économie nationale

Le secteur des travaux publics en Algérie joue un rôle clé dans le développement économique du pays. À travers des projets ambitieux, il vise à moderniser les réseaux de transport et à renforcer la connectivité nationale et régionale. Sous la supervision du ministre Lakhdar Rekhroukh, et en accord avec la vision du président Abdelmadjid Tebboune, une rencontre nationale des directeurs de wilayas a eu lieu, sous le thème : « Évaluation et perspectives pour des infrastructures de base plus efficaces». Cette rencontre a permis de dresser un état des lieux des infrastructures portuaires et routières, et de discuter des solutions pour renforcer leur rôle dans la croissance économique.

Par Mourad A.

La modernisation et l'optimisation des infrastructures portuaires ont constitué un point central des discussions. Le ministre a mis l'accent sur l'importance de la création d'un centre de réparation et de transformation des produits, afin de dynamiser les échanges commerciaux, notamment avec l'Afrique. « Nos ports doivent être non seulement des points de passage, mais aussi des centres de développement économique capables de renforcer notre position dans les échanges régionaux », a-t-il affirmé. Il a également souligné la position stratégique du port de DjenDjen, un port en eau profonde, qui joue un rôle essentiel dans les échanges internationaux. « DjenDjen doit devenir une plateforme incontournable pour le commerce méditerranéen et africain. C'est un projet structurant qui s'inscrit dans notre vision à long terme », a-t-il précisé. Malgré une capacité nationale estimée à 4 millions de VP (unités équivalentes à un conteneur de 6,1 mètres de long), les échanges commerciaux en 2023 n'ont pas dépassé 1,6 million de VP, illustrant ainsi un potentiel encore sous-exploité. Des projets d'extension et d'amélioration, notamment au port de DjenDjen, visent à transformer cette infrastructure en un hub régional capable d'attirer davantage de flux commerciaux et de réduire la dépendance aux transbordements en Méditerranée. Le développement des infrastructures routières constitue également un axe majeur des travaux menés par le ministère. La connectivité entre les régions est un enjeu crucial, en particulier pour désenclaver les zones montagneuses et améliorer l'accessibilité aux régions du nord et du sud du pays. « Nous œuvrons à ce que chaque citoyen, quelle que soit sa localisation, puisse bénéficier d'infrastructures modernes et sécurisées », a insisté le ministre. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre d'un vaste plan gouvernemental de modernisation des infrastructures, visant à renforcer le réseau routier et à faciliter la circulation des biens et des personnes. « La route est un facteur clé de développement, et chaque tronçon construit doit contribuer directement à l'essor économique du pays », a-t-il ajouté. Parmi les projets phares évoqués, figure la construction d'un réseau routier de plus de 1 000 km, un défi ambitieux qui a suscité des interrogations, notamment de la part de grandes entreprises étrangères. Cependant, les entreprises algériennes, en collaboration avec des consortiums algéro-étrangers, ont relevé ce défi avec succès, prouvant leur expertise et leur capacité à mener des projets d'envergure. « Nous avons prouvé que nous pouvons réaliser de grands projets avec nos propres compétences. C'est une fierté nationale », a déclaré Rekhroukh.

Le ministre a particulièrement salué le maître d'ouvrage délégué ainsi que les entreprises engagées dans ces projets, mettant en avant leur résilience et leur engagement face aux obstacles rencontrés. « Nos entreprises nationales sont la pierre angulaire de notre stratégie de développement. Elles démontrent jour après jour leur capacité à innover et à exécuter des travaux de grande ampleur », a-t-il affirmé.

Enfin, Lakhdar Rekhroukh a réaffirmé l'engagement du gouvernement à poursuivre l'amélioration des infrastructures de base, essentielles pour soutenir l'économie nationale. Grâce à une planification stratégique et à la mobilisation des acteurs nationaux, l'Algérie entend exploiter pleinement son potentiel infrastructurel pour favoriser son intégration économique régionale et internationale. « Nous avons une vision claire : doter notre pays d'infrastructures de classe mondiale, capables de soutenir notre développement économique sur le long terme », a conclu le ministre. Les ambitions affichées lors de cette rencontre témoignent d'une volonté ferme de transformer les infrastructures en véritables leviers de développement. La modernisation des ports et des routes s'inscrit ainsi dans une dynamique visant à rendre l'Algérie plus compétitive et à renforcer sa position en tant que carrefour stratégique des échanges en Méditerranée et en Afrique.

ACTIVITÉS MINIÈRES

La mouture de la nouvelle loi achevée

La mouture de la loi régissant les activités minières, dont l'élaboration a été achevée après consultation de toutes les parties concernées, sera prochainement sur la table du Conseil des ministres, a annoncé, jeudi, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab.

Lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Souleyman Zerkani, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du Gouvernement, M. Arkab a fait savoir que "la mouture de la loi sur les activités minières sera prochainement présentée au Conseil des ministres avant d'être soumise aux deux chambres du Parlement pour débat".

Ce texte a été élaboré après des consultations avec toutes les parties concernées, ajoute le ministre, précisant que la loi connaîtrait "une révision globale et approfondie pour davantage d'attractivité et d'ouverture aux investissements".

Cette révision vise à "simplifier les procédures, garantir la transparence en matière de recherche et d'exploration, et assurer un climat favorable aux investisseurs dans le strict respect des normes écologiques internationales", a poursuivi M. Arkab.

Lors de cette séance, le ministre a mis en avant les efforts déployés par son département ministériel pour le contrôle et l'accompagnement des entreprises opérant dans le domaine de l'extraction artisanale de l'or, notamment suite à l'octroi, par l'Agence nationale des activités minières (ANAM), de 223 permis d'exploitation artisanale depuis 2021, tout en assurant la formation, l'encadrement technique et le traitement de la production aurifère.

Les ingénieurs de la police des mines, relevant de l'ANAM, ont mené 1.826 opérations de contrôle et d'inspection des périmètres d'exploitation artisanale d'or depuis le début de l'exploitation en 2021 jusqu'à fin 2024, d'où l'émission de mises en demeure aux entreprises contrevenantes, le retrait de sept permis d'exploitation et le gel de 30 autres.

R E.

À QUELQUES JOURS DU RAMADHAN

Des mesures concrètes pour approvisionner le marché

Par Réda Hadi

À l'approche du Ramadan, toutes les personnes concernées sont sur le pont. Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a confirmé devant les députés que le mois sacré du Ramadan se déroulera sans anicroches et que toutes les dispositions ont été prises pour faciliter la vie des citoyens, avec des mesures proactives, telles qu'un approvisionnement conséquent de certains produits sensibles, ainsi que des facilités pour certains produits d'importation.

A ce titre, Zitouni a assuré que l'approvisionnement du marché en huile de table et en sucre blanc a été renforcé, avec l'injection de quantités supplémentaires dès janvier dernier, atteignant 2.400 tonnes d'huile/jour au lieu de 1.600 tonnes (niveau actuel de consommation), tandis que la production de sucre a été portée à 2.750 tonnes/jour contre 1.889 tonnes actuellement consommées.

Le ministre a également fait état d'un programme exceptionnel d'importation de 13.000 tonnes de viandes rouges spécialement pour le mois de Ramadhan, rappelant que la quantité consacrée pour le mois sacré en 2024 s'élevait à 9.000 tonnes.

Il a aussi décidé de prolonger le système de quotas supplémentaires de blé dur, qui représentent 20% de la capacité de production, au profit de 165 minoteries (semoule), afin d'atteindre 60%, tout en injectant des quantités supplémentaires de lait subventionné, à savoir 3.000 tonnes de lait en poudre.

A l'occasion, Zitouni a affirmé la « prise en charge totale » des dossiers d'importation soumis par les importateurs, afin d'accélérer la délivrance d'autorisations sanitaires préalables d'importation pour les 88 importateurs en activité actuellement, afin de leur permettre d'entamer les démarches d'importation et permettre ainsi l'acheminement des produits avant le mois de Ramadhan.

Le ministère a programmé l'ouverture de 522 marchés de proximité dans toutes les daïras du pays,qui ouvriront leurs portes à la mi-février, soit deux semaines avant le mois de Ramadhan, tout en autorisant la vente au rabais et la vente promotionnelle des produits de large de consommation, outre un programme de solidarité pour soutenir le secteur de la solidarité nationale dans l'encadrement du "Couffin de Ramadhan 2025".

Dans le même esprit, celui-ci a affirmé que dans un contexte international perturbé, énonçant que durant l'année 2024, le remboursement sur le café est à 2.994.262.992 DA, sur l'huile de consommation et du sucre blanc est à 98.871.901.486 DA. Le taux du transport ferroviaire est à 957.155.145 DA, et qui a concerné 241.088 tonnes de différents produits alimentaires ».

En ce qui concerne le bilan de contrôle, il a dévoilé que 2.409.1192 interventions, avec 174000 interventions qui concernent la spéculation illégale,

qui a donné le résultat 9358 infractions. Il est à noter que le nombre d'inscriptions aux Centres des Registres du Commerce jusqu'au 02/02/2025 est 2358314 entreprises principales et secondaires, dont 2100839 personnes physiques et 257475 personnes morales. Donc, une augmentation de 65.503 registres du commerce entre 2024 et 2025 ».

Le ministre a souligné par ailleurs que son département ouvrait à l'élaboration d'une loi sur l'approvisionnement, la régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que l'actualisation des lois sur les règles applicables aux pratiques commerciales, le commerce électronique, les espaces commerciaux et les réseaux de distribution.

Il s'agit également des textes concernant la protection du consommateur, la qualité des produits et services et leur sécurité et le contrôle et les modalités de la conformité des produits importés via les frontières. S'agissant du volet relatif à la régulation et à l'organisation du marché national, le ministère œuvre à la mise en place d'un plan national d'urbanisme commercial, à l'élargissement des investissements dans les grandes surfaces et espaces commerciaux, ainsi qu'à l'élaboration d'une feuille de route nationale permettant une exploitation optimale des espaces commerciaux existants mais non exploités, tout en intégrant les intervenants du commerce parallèle dans le tissu commercial officiel, selon le ministre.

Dans ce sens, il a fait savoir que l'année 2025 sera marquée par la relance de la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS), qui « dispose actuellement de 9 marchés régionaux de fruits et légumes tout en lui consacrant un plan de modernisation et de développement de ses activités afin de renforcer son rôle dans l'approvisionnement et la régulation du marché national avec les différents produits agricoles et alimentaires, en sus de lui permettre de sceller des partenariats économiques rentables.

MONNAIE

Le dollar en hausse face à l'euro, la livre britannique perd du terrain

Le dollar se renforce vendredi, porté par des données sur l'emploi aux Etats-Unis qui laissent présager d'un maintien par la banque centrale américaine (Fed) de ses taux à leur niveau actuel. Les dernières données du ministère du Travail américain ont fait état de 143.000 emplois créés en janvier, en deçà du consensus des analystes compilé par Briefing.com (155.000 créations d'emploi), mais aussi d'un taux de chômage en recul, à 4% sur le premier mois de l'année, là où il était attendu stable à 4,1%. Surtout, ce rapport inclut la révision des créations d'emplois aux Etats-Unis sur les douze derniers mois jusqu'à mars 2024, ajustées en baisse de 589.000. Lors de sa dernière réunion en janvier, la Fed a opté pour laisser ses taux inchangés, dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%. Vers 19H10 GMT, le billet vert avançait de 0,54% par rapport à l'euro, à 1,0328 dollar. De son côté, la livre britannique continuait de reculer après sa lourde chute de la veille, lâchant 0,23% à 1,2407 dollar pour une livre. Mercredi, la Banque d'Angleterre (BoE) a sans surprise abaissé jeudi son taux directeur à 4,5%, mais a aussi divisé par deux sa prévision de croissance pour l'année en cours, face à une économie britannique déjà à la peine et menacée par les droits de douane américains.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or frôle des niveaux record, porté par l'incertitude économique

L'or a poursuivi sa hausse vendredi, frôlant des niveaux record et enregistrant une sixième semaine consécutive de progression. Cette montée est alimentée par les inquiétudes liées à la guerre commerciale et l'anticipation du rapport sur l'emploi aux Etats-Unis, un élément clé pour le marché. L'or au comptant gagnait 0,3 %, atteignant 2.864,11 dollars l'once, après avoir atteint un sommet historique de 2.882,16 dollars mercredi. Les contrats à terme sur l'or américain ont gagné 0,4 % à 2.887,50 dollars. L'or est considéré comme un investissement sûr en période de troubles économiques et géopolitiques, mais la hausse des taux d'intérêt réduit l'attrait de cet actif sans rendement. Par contre, une baisse des taux d'intérêt réduira le coût de détention de l'or. La demande d'or indienne a été négligeable cette semaine, les prix record ayant dissuadé les acheteurs, tandis que la demande en Chine, premier consommateur, est restée modérée au retour des vacances du Nouvel An lunaire. Parmi les autres métaux précieux, l'argent au comptant a augmenté de 0,2% à 32,26 dollars l'once et le platine est resté stable à 985,80 dollars, tandis que le palladium a perdu 0,1% à 977,33 dollars. L'argent et le platine ont augmenté cette semaine, tandis que le palladium se dirigeait vers une perte hebdomadaire.

SONELGAZ

Signature d'un mémorandum d'entente avec Siemens Energy

Le Groupe Sonelgaz a annoncé, jeudi dans un communiqué, la signature d'un mémorandum d'entente avec l'allemand Siemens Energy, visant à définir les domaines de coopération et de partenariat entre les deux parties afin de renforcer les capacités techniques et technologiques de Sonelgaz.

La signature a eu lieu en marge de la visite de travail qu'effectue le Président-Directeur Général de Sonelgaz, Mouard Adjal, à Berlin (Allemagne), du 5 au 7 février en cours, pour rencontrer les principaux responsables de la société "Siemens Energy", à leur tête le PDG Christian Bruch, ajoute le communiqué.

Le mémorandum d'entente a été signé par M. Adjal et son homologue de la société allemande, M. Christian Bruch, précise le communiqué, soulignant que cet accord s'inscrit dans le cadre "des efforts de Sonelgaz pour mettre en œuvre les directives des hautes autorités du pays relatives à la diversification des exportations hors hydrocarbures, et l'élargissement du réseau des partenaires internationaux, notamment européens". A cet égard, le Groupe a précisé que le mémorandum d'entente définit les domaines de coopération et de partenariat entre les deux parties, incluant le développement et l'intégration de nouveaux moyens de production, et la maintenance des installations de production d'électricité conventionnelle ou renouvelables, ainsi que le développement et la fourniture d'équipements électriques pour les réseaux de transport et de distribution de l'électricité.

En sus de la formation dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, ce partenariat assurera l'accompagnement en matière de réhabilitation des équipements électriques et gaziers, ainsi que le transfert de la technologie en matière de forgeage à chaud des composants des turbines à gaz avec une technique "SIEMENS".

Dans le cadre de cette coopération, il s'agira également de sceller un partenariat dans le domaine de la maintenance des moyens de production et de transport de l'électricité dans la région MENA. Cette action stratégique menée dans le cadre du partenariat entre "Sonelgaz" et "Siemens Energy" traduit "l'engagement des deux parties à œuvrer ensemble au renforcement de l'innovation dans le secteur de l'énergie et au soutien des capacités techniques et technologiques pour la réalisation des objectifs de la diversification économique et du développement durable en Algérie et dans la région", selon le Groupe. La réunion de M. Adjal avec M. Bruch s'inscrit dans le cadre de la poursuite des discussions autour du renforcement des opportunités de partenariat entre les deux sociétés dans le domaine énergétique, a précisé la même source, ajoutant que la visite de M. Adjal en Allemagne fait suite à l'audience qu'il a accordée, décembre dernier au siège de la direction générale du Groupe à Alger, au directeur général Région MENA de "Siemens Energy", lors de laquelle il lui a remis une invitation officielle pour visiter la société allemande.

FAO

Baisse globale des prix mondiaux des produits alimentaires en janvier

Les prix mondiaux des produits alimentaires ont connu une baisse en janvier, notamment en raison de la chute des prix du sucre et des huiles végétales, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web. L'Indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit les variations mensuelles d'un panier de produits alimentaires faisant l'objet d'échanges internationaux, s'est établi en moyenne à 124,9 points en janvier 2025, en baisse de 2,1 points par rapport à décembre, a indiqué le rapport. Les prix du sucre a baissé de 6,8% par rapport à décembre et de 18,5% par rapport à sa valeur d'il y a un an, atteignant son plus bas niveau depuis octobre 2022. la baisse de janvier est en grande partie attribuable à l'amélioration des perspectives d'approvisionnement mondial, en partie grâce aux conditions météorologiques favorables au Brésil et à la reprise des exportations de sucre en Inde. Les prix de l'huile végétale ont baissé de 5,6 % le mois dernier par rapport au moins d'avant, mais ils restent supérieurs de 24,9% à son niveau sur l'année. Cette baisse est principalement due à la diminution des prix mondiaux de l'huile de palme et de colza tandis que les cours de l'huile de soja et de tournesol sont restés stables, explique la même source. Les prix de la viande ont suivi la même tendance baissière, enregistrant une diminution de 1,7 % en janvier.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 05 فيفري 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date : 05 février 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة[1] دج / كلغ المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	74	89	58	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	96	112	80	الطماطم	
	Oignon sec	51	58	45	البصل الجاف	
	Ail sec	505	576	433	الثوم الجاف	
	Carotte	67	76	59	الجزر	
	Navet	78	88	68	لفت	
	Choux fleur	65	74	56	قرنبيط	
	Choux	83	93	74	الكرنب	
	Courgette	152	166	138	الكوسة	
	Haricot vert	351	371	330	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	95	108	83	الخس	
Fruits frais	Mandarine	120	150	90	المندرين	فواكه طازجة
	Orange	100	130	70	البرتقال	
	Citron	110	135	85	الليمون	
	Pomme locale	405	510	299	التفاح المحلي	
	Datte	527	664	390	التمر	
	Banane	439	453	425	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1764	1889	1638	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	339	351	327	الدجاج	
	Œufs (Unité)	18	19	16	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	103	92	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,00	-1,32	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 370,00	NC	0,00	0,33	2,64	7,11	7,59	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 271,00	2270,00	-0,04	-0,14	-0,41	11,94	5,51	945	2 145 150,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-2,58	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-10,44	2,03	-	0	0,00

PRODUCTION DES TRAITEMENTS ANTICANCÉREUX

Saidal franchit un nouveau cap

L'Algérie s'apprête à franchir une étape décisive dans sa politique d'autosuffisance pharmaceutique avec le lancement imminent d'un projet de production de matières premières pour les traitements anticancéreux. Porté par le groupe public Saidal, ce projet sera implanté dans la wilaya de Sétif, a annoncé le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, lors du Salon international de la pharmacie (Siphal 2025).

Par M A.

Dans un contexte où l'Algérie ambitionne de réduire sa dépendance aux importations de médicaments, cette initiative revêt un caractère stratégique. Le ministre a ainsi précisé : "Le groupe Saidal va lancer, dans quelques mois, un projet de production de matières premières destinées à la fabrication des traitements d'oncologie".
Cette nouvelle unité de production, qui s'inscrit dans la politique gouvernementale de renforcement de l'industrie pharmaceutique nationale, devrait être opérationnelle dans un délai de 12 à 18 mois.
L'objectif est double : garantir un approvisionnement local aux producteurs de médicaments et ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation. "Les produits de Saidal, fabriqués à partir de matières premières locales, seront certifiés selon les normes internationales et pourraient même être commercialisés en Europe et aux États-Unis", a ajouté M. Kouidri.
Le ministre a également souligné les progrès réalisés ces dernières années dans la production nationale de traitements anticancéreux. "Nous avons déjà lancé 14 projets dans le domaine de l'oncologie, dont 10 ont reçu leur agrément, et les quatre restants seront validés prochainement", a-t-il précisé. En outre, la distribution des traitements anticancéreux, traditionnellement assurée par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), pourrait bientôt être étendue aux officines pour les formes sèches, afin de faciliter l'accès des patients.
Lors de sa visite au Siphal 2025, le ministre a réaffirmé l'importance des synergies entre les opérateurs publics et privés pour renforcer le secteur pharmaceutique national. Il a notamment encouragé l'extension des partenariats afin d'optimiser la production et garantir aux malades un accès plus fluide aux médicaments innovants. En parcourant les stands des exposants nationaux et internationaux, M. Kouidri a insisté sur la nécessité d'assurer un approvisionnement régulier et de garantir la qualité des traitements. "Il est impératif de favoriser la production locale en respectant les normes de qualité et de fiabilité", a-t-il martelé, soulignant que la réussite de ces projets repose sur l'engagement des acteurs du secteur.
Avec le lancement de ce projet à Sétif, l'Algérie confirme son ambition de devenir un acteur clé de l'industrie pharmaceutique, non seulement en Afrique, mais également au-delà. Cette avancée majeure pourrait transformer le pays en un pôle de référence dans la production de traitements oncologiques.
La PCH, un acteur clé dans l'approvisionnement des hôpitaux en médicaments
La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) joue un rôle fondamental dans la distribution des médicaments et des dispositifs médicaux aux établissements de santé en Algérie. C'est ce qu'a souligné son directeur général, Sabri Djerroud, lors du Salon Siphal 2025. Grâce à un vaste réseau de distribution, bientôt renforcé par de nouvelles annexes à Sétif et Adrar, la PCH garantit un approvisionnement stable, notamment en traitements anticancéreux. La production locale de ces médicaments a désormais dépassé les importations, avec l'introduction de 56 nouvelles molécules innovantes. Par ailleurs, la mise en place d'une plateforme de suivi en temps réel a permis de limiter les pénuries en 2024.
Cette initiative s'inscrit dans la volonté des autorités, sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, de garantir une disponibilité continue et suffisante des traitements essentiels.

BEJAIA

10,5 millions de litres d'huile d'olive déjà collectés

Une quantité de 10,5 millions de litres d'huile d'olive a déjà été collectée à Bejaia, consolidant des prévisions prometteuses qui s'annoncent en fin de campagne, avec une jauge attendue de l'ordre de 15 millions de litres, a indiqué samedi la direction des services agricoles. Cette production est le résultat d'une partie seulement de la campagne qui est arrivée actuellement à 75% de son potentielle, a-t-on expliqué, précisant que sur une superficie globale près de 52.000 hectares de verger en rapport, la cueillette a concerné 34.500 hectares, ce qui laisse de la marge pour renforcer les rendements établis qu'il s'agisse d'olives ou de leurs trituration. Le bilan fait cas d'une récolte de 537.515 quintaux d'olives au 28 janvier dernier, dont la trituration a livré 10,5 millions de litres, représentant un rendement de plus de 19,30 litres par quintal. Ce rendement a été jugé "satisfaisant" par le directeur des productions, Khaled Laid, qui n'exclut pas l'éventualité de voir se redresser sensiblement ces niveaux, ultérieurement, du fait que la campagne est essentiellement localisée actuellement dans la haute vallée de la Soummam, notamment Seddouk, Ighil , Akbou et Tazmalt, qui constitue le bassin oléicole majeur de la wilaya, voire du pays. Pour recevoir et traiter toute cette production qui, sans être exceptionnelle, reste fort significative, pas moins de 393 moulins, représentant une capacité de transformation de 2262 quintaux à l'heure, ont été mobilisés. Le produit, olive et huile réunis, est fort disponible, mais son prix reste relativement élevé, s'établissant au détail à 150 dinars le kilo pour l'olive à huile et 1300-1400 dinars le litre d'huile, est-il constaté.

R E.

FIÈVRE APHTEUSE

Mesures proactives à El-Meniaâ

Des mesures proactives ont été prises pour prévenir la prolifération de la fièvre aphteuse en milieu de cheptel de la wilaya d'El Meniaâ, a-t-on appris samedi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Dans ce cadre plusieurs réunions ont été tenues avec les vétérinaires publics et privés, et un comité de vigilance des zoonoses a été installé, pour faire face à la prolifération de la fièvre aphteuse, dès l'observation des premiers signes de la maladie, a déclaré à l'APS le directeur du secteur, Mosbah Youcef. Dans le même contexte, un arrêté portant la fermeture des marchés à bestiaux a été signé par le wali, ainsi que les points de vente répartis à travers la wilaya, pour éviter toute propagation de cette maladie. Des campagnes de sensibilisation auprès des éleveurs ont été lancées par la direction des services agricoles, comprenant notamment des affiches sur les règles préventives pour protéger le cheptel contre les facteurs de prolifération, ainsi que sur les moyens de traiter les cas infectés, et sur la déclaration des cas de la maladie, a ajouté le même responsable, assurant ainsi la disponibilité du vaccin. De son côté, l'inspecteur vétérinaire en chef à la direction des services agricoles, Diboune Foudil, a confirmé "qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré jusqu'à présent en milieu de cheptel de la wilaya" , assurant que toutes les mesures préventives nécessaires ont été prises. La wilaya d'El Meniaâ recense plus de 54.000 têtes de moutons réparties à travers les exploitations agricoles, ainsi que plus de 400 têtes de vaches laitières, selon les données du secteur.

UNE RENCONTRE STRATÉGIQUE ORGANISÉE AU SÉNÉGAL PAR LE CIEL

L'intégration industrielle et énergétique algéro-africaine au menu

Par R E.

Le Cluster Industriel Electrique d'Algérie (CIEL) a organisé une rencontre stratégique à Dakar, capitale du Sénégal, pour promouvoir l'intégration industrielle et énergétique algéro-africaine, a indiqué, samedi, cette organisation dans un communiqué. La même source a précisé que cette rencontre, tenue sous la présidence de M. Djilani Koubibi Bachir, président du Cluster Industriel Electrique d'Algérie, a vu la participation de représentants de la Confédération Africaine de l'Electricité (CAFELEC), de plusieurs entreprises sénégalaises et internationales de premier plan dans ce domaine, ainsi que du directeur de la Banque Algérienne-Sénégalaise (Algérian Bank of Sénégal-ABS). La rencontre a réuni la société internationale Schneider Electric, spécialisée dans les solutions de gestion de l'énergie et de contrôle automatisé, le groupe sénégalais GROUPE COSELEC, qui conçoit et réalise des projets électriques et d'éclairage public dans ce pays africain, ainsi que la société d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique ENERGECO-Afrique et la société d'infrastructures intelligentes EREPCO-SARL, a fait savoir le communiqué. Au cours de cette manifestation économique, M. Djilani Koubibi a déclaré que l'Algérie, "en tant que puissance industrielle en Afrique, cherche à renforcer l'intégration énergétique et industrielle entre les pays africains en soutenant les entreprises stratégiques et en transférant la technologie". Selon M. Koubibi, l'Algérie "compte jouer un rôle-clé dans le renforcement des infrastructures électriques et le développement de projets d'énergie renouvelable, grâce aux entreprises algériennes qui possèdent l'expertise nécessaire pour réaliser l'autosuffisance énergétique sur le continent et réduire la dépendance aux importations". En outre, "l'Algérie présente son expertise en matière de programmes de formation et de perfectionnement pour améliorer les compétences des cadres africains dans les domaines de l'énergie et de l'industrie", a-t-il ajouté. La rencontre a également porté sur les moyens de renforcer la coopération algéro-sénégalaise et d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariats entre les entreprises africaines, notamment à travers la coopération technique pour la réalisation de projets d'énergie durable, l'échange d'expériences dans la fabrication électrique et la transformation numérique des réseaux.
Les participants ont également abordé l'investissement conjoint dans des projets solaires, la modernisation des infrastructures électriques, le soutien aux programmes de formation et le renforcement des capacités pour améliorer l'efficacité des ressources humaines africaines, selon le communiqué. A titre de rappel, le Cluster Industriel Electrique d'Algérie, en tant que groupe professionnel visant à développer les industries nationales dans ce domaine et à accroître leur contribution à l'exportation hors-hydrocarbures, regroupe plus de 160 industriels, 13 laboratoires, 65 entreprises de réalisation, 59 bureaux d'études techniques et environ 6.500 entreprises spécialisées dans les travaux électriques, souligne-t-on.

BORDJ BOU ARRERIDJ

10 milliards DA pour les projets de développement des divers secteurs en 2025

Une enveloppe financière estimée à 10 milliards DA a été octroyée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj au cours de l'année 2025 pour la réalisation de plusieurs projets de développement au profit des divers secteurs, a indiqué jeudi le chef de l'exécutif, local Kamel Nouicer. Intervenant au cours d'une rencontre tenue au siège de la wilaya avec des investisseurs et des opérateurs économiques sur les opportunités d'investissement et les perspectives de développement de la wilaya, le même responsable affirmé que l'accent sera porté sur le secteur de l'habitat qui comporte la réalisation de près de 20.000 logements de divers types pour répondre aux besoins exprimés. Il a également relevé qu'il est prévu d'élever le montant de ce financement au cours du second semestre de l'année en cours au titre du budget complémentaire, soulignant à ce propos le rôle central des dépenses publiques dans l'amélioration de l'environnement économique dans la wilaya. M. Nouicer a rappelé que les dépenses d'investissement en 2024 avaient atteint 23 milliards DA au titre des divers programmes et fonds publics, relevant que ces crédits ont visé à répondre aux besoins des citoyens mais aussi à encourager l'investissement local et à mettre en place un environnement attractif des investissements. Les deux secteurs des travaux publics et des ressources en eau ont enregistré les taux les plus importants de consommation des crédits au regard des grands projets de ces deux secteurs visant l'amélioration des conditions de vies des citoyens et des services publics assurés, a-t-il affirmé. Le secteur des travaux publics a connu ainsi la réalisation d'opérations de doublement de routes, de voies de contournement des villes et de réhabilitation de nombreux tronçons de routes nationales et de chemins de wilaya, tandis que celui des ressources en eau a vu le lancement de programmes d'urgence sur le moyen et le long termes pour assurer l'eau à la majorité des communes de la wilaya.

DÉDOUBLEMENT DE LA RN 27

Livraison de l'axe de Constantine durant le 4e trimestre de 2025

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a annoncé, jeudi, que l'axe de Constantine du projet de dédoublement de la RN 27 reliant Constantine, Mila et Jijel, sera livré durant le 4e trimestre de l'année en cours.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Souleyman Zerkani, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, le ministre a précisé que le dédoublement de la RN 27 qui relie les wilayas de Constantine, Mila et Jijel, sur une distance totale de 72 km, sera réalisé en plusieurs étapes, conformément aux priorités du secteur et aux moyens financiers disponibles. Concernant l'axe de Constantine, le ministre a indiqué que le taux d'avancement des travaux de ce projet qui s'étend sur 27,4 km, dont 9 km de route à double voie, a atteint 30 %, et sera achevé durant le 4e trimestre de 2025, ajoutant que la longueur du tronçon restant est de 18,4 km. Concernant l'axe de Jijel, M. Rekhroukh a expliqué que le projet a été proposé dans de précédents programmes, mais le plafonnement des dotations financières a empêché son inscription, ajoutant que le secteur entend proposer la réalisation du dédoublement de la voie sur une distance de 18 km, au titre du budget de l'exercice 2026. Quant à l'axe de Mila, le même responsable a fait savoir que la route comprend 1 km à double voie et 30,75 km à sens unique, précisant que le dédoublement de cet axe sera proposé sur une distance de 19,40 km au titre du budget de 2026, tandis que le tronçon restant d'une longueur de 11,35 km, sera proposé dans les programmes à venir. Répondant à une question sur le projet de dédoublement du chemin de wilaya (CW) n42, reliant la wilaya de Bordj Bou Arreridj et la commune de Bordj Ghedir, le ministre a estimé que cet axe constitue "un lien stratégique" entre Bordj Bou Arreridj et les wilayas du Sud-Est, comme Batna, M'sila et Biskra, notant que les procédures administratives sont en cours en vue de sa classification comme route nationale, car remplissant les normes techniques et d'ingénierie agréées. Quant au raccordement de la wilaya de M'sila à l'autoroute Est-Ouest, via Bordj Bou Arreridj, M. Rekhroukh a expliqué que la wilaya est reliée à l'autoroute, via quatre pénétrantes à travers les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Bouira et Médéa. Et de relever que certains tronçons ont connu des opérations de dédoublement, tandis que des projets supplémentaires seront proposés au titre du budget de 2026. Quant à la 4e pénétrante via la 4e rocade (Bordj Bou Arreridj- Khemis Miliana), le ministre a affirmé que les travaux de réalisation du tronçon reliant l'autoroute Est-Ouest à Khemis Miliana et Berrouaghia dans la wilaya de Médéa sont à un stade avancé, dans l'attente de l'inscription des opérations des tronçons restants.

MASCARA

Raccordement de plus de 80 foyers au réseau de gaz naturel à Oued El Hmam

Pas moins de 85 foyers du groupement secondaire "Oued El Hmam", dans la commune de Bouhanifia (Mascara), ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel. L'opération a consisté en la réalisation de 1,9 km de réseau de distribution de gaz naturel, pour un montant de 5,3 millions DA alloué à cet effet, dans le cadre du budget de la commune, selon les explications fournies par les responsables de la direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest, lors d'une visite effectuée par le wali, Fouad Aïssi, au niveau de plusieurs projets de développement dans les communes de la daira de Bouhanifia. Le raccordement de chaque habitation à cette énergie vitale a coûté plus de 62.000 dinars, a-t-on indiqué. L'initiative contribuera à augmenter le taux de raccordement au réseau de gaz naturel des agglomérations secondaires et rurales de la commune de Bouhanifia à plus de 60 %, selon la même source. Par ailleurs, lors de cette visite, le responsable de l'exécutif local a supervisé la mise en service de deux terrains de sport de proximité associés au stade communal "Mohamed Boudiaf" de la ville de Bouhanifia, qui bénéficiera prochainement d'un projet de réhabilitation, selon le wali. Lors de sa visite au chantier de réalisation de la station de traitement des eaux du barrage de la commune de Bouhanifia, le wali a annoncé l'entrée en service de cette installation au début du mois de mai prochain "au plus tard". Ce projet permettra d'améliorer l'approvisionnement en eau potable au niveau de six communes de la wilaya. Le responsable a également annoncé, lors d'une rencontre avec la presse, qu'un certain nombre de raccordements au gaz propane seront bientôt enregistrés au profit des zones reculées de la région, afin de pallier au manque de couverture par le réseau de distribution de gaz dans les agglomérations rurales de la wilaya. Il a précisé que les autorités de la wilaya ont demandé un financement au ministère de l'Energie et des Mines pour la réalisation de projets de raccordement au réseau de gaz naturel dans les zones éloignées. Par ailleurs, le wali a écouté les préoccupations des représentants des habitants des zones rurales Ouled Hamou dans la commune de Hacine , Sidi Mahieddine (commune d'El Guetna), Abdelhamid Ibn Badis et Lahbal dans la commune de Bouhanifia, concernant le raccordement aux différents réseaux et l'aménagement urbain, promettant de prendre en charge ces demandes dans un avenir proche. Le wali a, en outre, annoncé, lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile de la daïra de Bouhanifia, que les communes de Hacine, El Guetna et Bouhanifia bénéficieront bientôt de plusieurs opérations de développement financées par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, les plans de développement communal et les programmes de développement, et ce en réponse aux préoccupations des habitants.

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU

Signature d'une convention avec le CIAAM

L'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) a signé jeudi une convention de coopération avec le Centre International algérien d'Arbitrage et de Médiation (CIAAM), à l'occasion d'une rencontre sur les nouvelles dispositions de la Loi de finances (LF) 2025 et l'arbitrage commercial. La convention a été signée à l'issue de la rencontre par le directeur du CIAAM, Tabakh Mustapha et le recteur de l'UMMTO, Ahmed Bouda. M. Tabakh a expliqué que cette convention, la première du genre pour les deux parties, se veut un moyen d'"inculquer aux étudiants une connaissance pratique de l'arbitrage commercial en leur facilitant notamment l'accès aux cas d'arbitrage réels et de permettre aux universitaires et porteurs de projets de participer à des programmes de formation et d'échange dans ce domaine".

Intervenant à l'occasion, le doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Tizi-Ouzou, Mohamed Igllouli, a recommandé d'"encourager la création d'organismes d'arbitrage nationaux" pour ouvrir la voie aux institutions nationales de résoudre les différends qui surviennent entre elles et les investisseurs étrangers et pour éviter de recourir à des institutions étrangères, ce qui profite, selon lui, aux institutions économiques nationales. Afin d'éviter les différends dans le domaine commercial et économique, il a souligné en outre l'importance des négociations lors de la conclusion des contrats. "Si le contrat est bien négocié avec l'investisseur étranger, nous éviterons les litiges et les conflits", a-t-il estimé. Les participants à la rencontre ont suivi également une communication sur les dispositions de la Loi de finances (LF) 2025, présentée par Djeridi Hassan, expert-comptable et financier judiciaire. Ce dernier a souligné la nécessité de "prévoir des programmes de formation au profit des cadres du secteur des finances, des ordonnateurs et des comptables publics pour l'application stricte des dispositions de la Loi de finances 2025". Il est aussi nécessaire, pour lui, d'"insérer dans les programmes de formation universitaires, notamment les spécialités des sciences commerciales, comptabilité et fiscalité, des programmes retraçant notamment les objectifs des nouvelles dispositions des marchés publics pour se conformer aux normes internationales".

Accord mondial ou action unilatérale ? Comment taxer les multinationales ?

Certains voudraient faire de la taxation des multinationales quelque chose d'impossible, du moins sans un certain consensus international. Pourtant, de nombreux économistes nous disent le contraire. Si l'on veut, l'on peut taxer les multinationales, et ce au niveau uniquement français s'il le faut. Ce devient une urgence économique des plus pressantes à l'heure de l'explosion des bénéfices des entreprises multinationales, que l'on se doit d'appréhender pour ce qu'elles sont : des gangsters de la fiscalité.

2e partie et fin

Par contre, elles auraient totalement le droit de les taxer à 15 % puis de redonner les mêmes 15 % aux entreprises d'une manière ou d'une autre. Ce talon d'Achille de l'accord le vide de tout intérêt. En effet, mêmes si les subventions aux entreprises sont en principe interdites par les règles du commerce international, il y a longtemps que l'OMC ne joue plus aucun rôle pour intervenir. Plus coriace historiquement, l'Union Européenne a elle aussi clairement montré son intention d'être plus souple en la matière, après le Inflation Reduction Act agressif des États-Unis de 2022. Toujours est-il que ces deux aspects rendent l'accord inutile. Blague, fiasco, mascarade ? Les qualificatifs ne manquent pas pour caractériser cet accord qui a eu pour unique objectif et malheureusement pour unique effet de faire croire que les pays de l'OCDE voulaient sérieusement lutter contre la délocalisation fiscale, croyance vite déçue.

L'approche unilatérale de la taxation

L'approche multilatérale mondiale étant à exclure, il reste à appréhender le cas où quelques États (le Brésil, l'Espagne, la Grèce et même le Royaume-Uni peuvent être des alliés intéressants dans cette perspective) souhaiteraient plus taxer les multinationales. Le raisonnement est le même dans le cas où la France seule, ou un quelconque autre pays, déciderait de s'y mettre. Le principe d'une taxation des multinationales est finalement assez simple. Il suffit en fait de revenir à la manière dont elles sont en principe taxées et à comment elles évitent cette manière de payer.

L'impôt sur les sociétés porte sur le bénéfice des entreprises. Or, certaines multinationales ne déclarent aucun bénéfice en France mais la quasi-totalité en Irlande, au Luxembourg ou au Pays-Bas. Évidemment, ce n'est pas parce qu'Apple ou Google ne sont pas rentables en France et extrêmement rentables dans les pays à faible taxation, mais parce qu'ils délocalisent leurs bénéfices. Comment le font ils ? Ils utilisent une arme que seules les multinationales ont dans leur arsenal, celle des prix de transferts. Le principe est simple mais vicieux : lorsque la filiale irlandaise facture la filiale française, elle lui fait payer un prix exorbitant et totalement déconnecté du service effectivement rendu, de manière à équilibrer parfaitement les comptes de la filiale française, qui n'est donc pas redevable de l'impôt sur les bénéfices. La multinationale peut donc déclarer l'intégralité de ses bénéfices dans les pays à faible taxation, comme l'Irlande, le Luxembourg ou les Pays-Bas. C'est par ce biais-là que les entreprises transnationales esquivent l'impôt sur les sociétés d'une manière qui n'est pas accessible aux entreprises nationales, qui par définition n'ont pas de filiale dans les pays à faible taxation.

Il suffit donc, dans le cas des multinationales, de prendre un autre critère que le bénéfice pour les taxer, sous réserve que leur bénéfice mondial soit strictement positif. Il s'agit de prendre en compte le nombre d'employés, la quantité de capital ou le chiffre d'affaires (ou une pondération des trois) pour taxer ce qui n'aurait pas été taxé à l'étranger, en fonction de l'activité sur le territoire français. Explicitons le mécanisme par un exemple : imaginons qu'une entreprise américaine réalisant 10 % de son activité en France délocalise ses bénéfices dans un pays où l'impôt sur les sociétés n'est que de 5 % au lieu des 25 % français. La France pourrait lui demander de régler 2 % de ses bénéfices mondiaux en impôts, correspondant aux 10 % (part de la France dans l'activité de la multinationale) du différentiel de 20 points d'imposition que l'entreprise a évité en défiscalisant.

Cet audacieux principe, proposé entre autres par Gabriel Zucman (considéré comme le meilleur jeune économiste du monde), a l'énorme mérite d'éviter aux administrations fiscales de se questionner sur la légitimité des prix de transferts pour sanctionner les abus, qui sont extraordinairement complexes du fait des montages opérés par les avocats fiscalistes des multinationales, exploitant les moindres failles juridiques françaises ou européennes.

Ce nouveau moyen pour taxer les multinationales s'appuie sur le concept d'extraterritorialité du droit, qui consiste à sanctionner en France un délit commis à l'étranger. Ironie du sort, cet outil qui servirait ici à s'attaquer aux abus des multinationales américaines est un classique de la guerre économique agressive des États-Unis. D'ailleurs, le principe est déjà présent dans l'accord de 2021 sur la taxation des multinationales, ce qui le rend, malgré ses énormes limites, novateur.

A quand un 4 août de la taxation des multinationales ?

Les libéraux aimeraient propager l'idée que s'il est en théorie possible de taxer plus les multinationales de manière unilatérale, la mise en pratique est plus délicate. Pourtant, avec la recette préalablement évoquée, le parlement britannique a passé en 2015 ce qui a vite été surnommé une « taxe Google » : un taux à 25 % sur les bénéfices délocalisés des multinationales opérant au Royaume-Uni, ce qui fait jouer tous les mécanismes préalablement décrits pour taxer effectivement les multinationales. La mise en place pratique de cet impôt s'intéressant non plus aux bénéfices mais au montant de l'activité des multinationales n'a toutefois pas vraiment eu lieu, même si elle a poussé Google, par exemple, à trouver un accord à l'amiable avec le fisc britannique quant à ses bénéfices délocalisés. Les conservateurs britanniques n'ont pas voulu pousser la logique jusqu'au bout et ont surtout réalisé cette taxe à des fins d'annonce, pour mettre la pression sur les multinationales et les pousser à négocier d'une part, pour faire croire à l'opinion publique qu'elle s'intéressait à la justice fiscale, en pleine période électorale, d'autre part. Il serait grand temps de s'inspirer de telles mesures, de les généraliser, et surtout de les appliquer ou du moins de les utiliser pour gagner le bras de fer avec les multinationales et récupérer le manque à gagner fiscal.

Évidemment, la mise en place pratique demande beaucoup de finesse diplomatique et de courage politique. La réponse rationnelle des États concernés serait d'augmenter leurs taux d'imposition puisque de fait leurs cadeaux fiscaux ne seraient plus efficaces, engageant une logique de mieux-disant fiscal plutôt que de concurrence acharnée. Il y a fort à parier, toutefois, qu'avec Trump aux manettes, la riposte américaine s'éloigne de cette rationalité et que les États-Unis menacent d'augmenter leurs barrières douanières pour compenser une nouvelle baisse des impôts des super-riches et des multinationales. Cela impacterait les exportations françaises, mais cela ne change en rien le fond du problème et puisque Trump menace déjà de guerre commerciale, la question de la taxation des multinationales peut servir d'outil puissant et convaincant lors des négociations avec la Maison Blanche. Or, la France a les outils pour taxer lesdites multinationales.

La logique peut-être poussée plus loin pour faire face aux moyens détournés de défiscaliser. Interdire l'accès au marché français peut être un levier intéressant, par exemple pour faire face aux subventions publiques, violations flagrantes des règles du commerce international et moyen caché de ne pas pas payer d'impôts. De manière générale, l'expulsion, voire l'expropriation, des multinationales ne respectant pas les règles est un tabou politique qu'il faudrait lever, car correspondant à une potentialité économique. Le cas des multinationales occidentales en Russie, qui ont dû quitter précipitamment le pays suite aux sanctions imposées après l'invasion de l'Ukraine, montre que des entreprises nationales peuvent très vite venir remplacer les groupes étrangers.

En définitive, si la question de la taxation des multinationales pose des défis politiques certains, il est fallacieux de considérer que c'est une impossibilité économique. L'intégration financière mondiale autour d'un hypothétique accord international est quant à elle un vœu pieux, étant donné qu'il y aura toujours suffisamment d'États prêts à jouer le rôle de paradis fiscaux. De la même manière que les États ont fait le choix de ne plus taxer ces entreprises, ils ont de la marge de manœuvre pour les assujettir à l'impôt de nouveau s'ils le souhaitent. À quand un 4 août relatif à la fiscalité des multinationales ?

Source : LVSL.fr

ENERGIES

Le déficit énergétique pousse l'Egypte à importer davantage de gaz

Le gisement Zohr qui pourvoyait 40% de la production gazière de l'Egypte, a vu sa production baisser au cours des dernières années. Une situation qui affecte l'approvisionnement énergétique du pays, lequel dépend à environ 52% du gaz naturel. Pour 2025, l'Egypte prévoit toujours d'importer du gaz naturel afin de couvrir les besoins énergétiques de ses près de 115 millions d'habitants. Le jeudi 6 février, Reuters, citant trois sources proches du dossier, a rapporté la signature par le pays de plusieurs accords commerciaux d'une valeur totale de 3 milliards USD pour sécuriser 60 cargaisons de gaz naturel liquéfié (GNL) auprès de Shell et TotalEnergies.

Ces commandes prolongent la série d'importations entamée ces derniers mois, dans un contexte de baisse de la production nationale de gaz et de hausse de la demande énergétique interne. On apprend ainsi que ces cargaisons devraient servir en grande partie à répondre aux besoins énergétiques du pays des pharaons en 2025. Autrefois auto-suffisante et exportatrice de cette énergie, l'Egypte s'est muée en importateur de gaz après que la production du gisement Zohr a chuté. Ce champ gazier assurait en effet environ 40% de sa production nationale. En 2024, la production journalière de Zohr qui était estimée à en moyenne 2,7 milliards de pieds cubes en 2022, a baissé à environ 1,9 milliards de pieds cubes par jour en 2024.

Cette baisse de régime a causé un déficit énergétique dans un pays dont l'approvisionnement énergétique est soutenu à environ 52% par le gaz, selon l'AIE. Face à cette situation, l'Egypte a passé commande de plusieurs cargaisons de gaz en 2024, bénéficiant notamment d'un appui financier d'au moins 200 millions USD de la Libye, l'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis, selon Reuters.

Si les importations semblent être l'option choisie par les autorités à court terme pour faire face au déficit énergétique, notons qu'elles misent aussi sur le renouvellement des réserves gazières nationales. Un plan d'exploration budgétisé à 1,8 milliard USD et englobant 35 blocs de gaz naturel a ainsi été lancé en 2023. Il a déjà donné lieu à plusieurs découvertes, dont le gisement « Nefertari-1 » annoncé par ExxonMobil en janvier.

ACWA POWER ET SAUDI ARAMCO

Des accords pour promouvoir l'hydrogène, les énergies renouvelables et le dessalement

Le géant saoudien des services publics ACWA Power a conclu deux accords avec Aramco afin d'accélérer le déploiement de projets d'énergie renouvelable et d'évaluer les performances des batteries à vanadium dans le climat du Royaume.

Le premier accord, signé lors du troisième événement phare des Journées de l'innovation d'ACWA Power, porte sur le développement d'un projet avancé de prévision de l'énergie photovoltaïque. L'initiative utilisera l'analyse de données massives et l'apprentissage automatique pour améliorer les prévisions de production d'énergie solaire.

En améliorant la précision des prévisions, le modèle vise à renforcer la stabilité du réseau, à optimiser la répartition de l'énergie et à améliorer la gestion des micro-réseaux.

Le deuxième accord porte sur la mesure de l'efficacité et de la durabilité de la technologie des batteries à vanadium dans le climat de l'Arabie saoudite. Cette initiative permettra d'examiner dans quelle mesure ces batteries peuvent stocker de l'énergie sur de longues périodes et contribuer à l'utilisation accrue des énergies renouvelables, en particulier pour le dessalement de l'eau.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Royaume en matière d'énergie propre et renforce l'objectif de l'initiative de faire progresser la collaboration dans le domaine des énergies renouvelables et des technologies de l'hydrogène, tout en consolidant le rôle de la nation dans la transition énergétique mondiale.

"En investissant dans des technologies de dessalement de pointe, dans l'innovation en matière d'énergies renouvelables et dans des solutions vertes de production d'hydrogène, nous ouvrons la voie à une infrastructure énergétique et hydrique plus résiliente et durable en Arabie saoudite", a déclaré Thomas Altmann, vice-président exécutif chargé de l'innovation et des nouvelles technologies chez ACWA Power.

Quatre autres accords ont été signés par ACWA Power avec la société britannique Bluewater Bio, le producteur mondial de produits chimiques Dow, le fabricant australien d'électrolyseurs d'hydrogène Hysata et l'Université des sciences et technologies du roi Abdallah.

ACWA Power et Bluewater Bio se sont associés pour tester une technologie de filtration avancée pour des projets de dessalement en Arabie saoudite, dans le but d'améliorer l'efficacité et la durabilité du processus.

En outre, un accord lié au dessalement a été conclu avec l'entreprise Dow pour tester ses produits chimiques antitartre dans l'installation pilote d'ACWA Power. Cette initiative vise à recueillir des données précieuses sur l'efficacité de ces produits chimiques dans la prévention de l'entartrage et à contribuer au développement de solutions plus durables.

Un accord pilote entre ACWA Power et la société australienne Hysata, spécialisée dans la technologie de l'hydrogène, se concentrera sur l'avancement de la production d'hydrogène vert rentable et facilitera une démonstration nationale de la technologie d'électrolyse à haut rendement de la société en Arabie saoudite.

Des représentants d'ACWA Power et de KAUST se serrent la main pour conclure un accord (Photo fournie).

ACWA Power et KAUST ont également prolongé leur accord-cadre de recherche, afin de renforcer leur partenariat dans le domaine des solutions durables innovantes pour le dessalement de l'eau et l'énergie solaire.

Depuis 2019, les deux entités gèrent conjointement le Centre d'excellence pour le dessalement et l'énergie solaire, encourageant la recherche et l'innovation pour soutenir l'ambitieux programme de durabilité du Royaume.

MAROC

137 000 emplois agricoles perdus entre 2023 et 2024

Au Maroc, le secteur agricole contribue à hauteur de 11,1 % au PIB. Entre la persistance de la sécheresse qui affecte l'appareil productif, le renforcement de la mécanisation agricole, la contribution du secteur à la création d'emplois diminue.

Au Maroc, le secteur d'activité regroupant l'Agriculture, la foresterie et la pêche a perdu 137 000 postes entre 2023 et 2024. C'est ce que révèle le Haut-Commissariat au Plan (HCP) dans une note d'information relative à la situation du marché du travail, publiée le lundi 3 février et qui précise que ce secteur d'activité est le seul à enregistrer une baisse des effectifs.

« Le secteur Agriculture, forêt et pêche a perdu 137 000 postes d'emploi au niveau national, résultat d'une perte de 146 000 en milieu rural et d'une création de 9 000 en milieu urbain. », peut-on lire dans le document.

Ces chiffres confirment une tendance à la baisse dans la contribution des activités agricoles à l'emploi depuis plusieurs années. Dans son rapport annuel de 2023 où elle évoque le sujet, la Banque centrale du pays (BMD) indique que le secteur agricole marocain a accusé des pertes qui se sont élevées à 136 000 emplois en moyenne entre 2018 et 2023, ramenant sa part dans l'emploi global de 35,1 % en 2017 à moins de 28 % en 2023.

L'institution financière attribue cette dégringolade à plusieurs facteurs, notamment le réchauffement climatique, qui s'est traduit par une persistance de la sécheresse qui dure depuis plus de 6 ans et une intensification du stress hydrique dans le pays qui affecte la production agricole.

La baisse de l'emploi agricole serait, par ailleurs, favorisée par le recours de plus en plus accru aux techniques modernes et à la mécanisation. Selon les données compilées par la BMD, le parc de machines agricoles au Maroc a en effet progressé, entre 2008 et 2018, passant par exemple de 40 000 à 75 000 unités pour les tracteurs et de 3 000 à 7 000 pour les moissonneuses.

SELON BAIN & CO.

La valeur des fusions-acquisitions au Moyen-Orient a enregistré une hausse de 52% en 2024

L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis sont à l'origine d'une forte augmentation des fusions-acquisitions au Moyen-Orient en 2024, la valeur totale des transactions atteignant 29 milliards de dollars, selon un rapport de Bain & Co.

Les fonds souverains et les entités liées au gouvernement ont été la force motrice de l'augmentation de 52% par rapport à l'année précédente, le Royaume et les Émirats arabes unis représentant la majorité de la valeur des transactions de la région.

Le Moyen-Orient a enregistré la plus forte croissance de la valeur des opérations de fusions-acquisitions en 2024 par rapport aux autres régions, l'Amérique du Nord ayant connu une hausse de 2%, tout en affichant un total de 1 200 milliards de dollars, tandis que l'Europe a enregistré une hausse de 9% pour atteindre 528 milliards de dollars. Les transactions portant sur l'énergie et les ressources naturelles sont restées dominantes sur le marché du Moyen-Orient, représentant près de 80% de la valeur totale. La transaction la plus importante de l'année a été l'acquisition par SaudiAramco de RabighRefining and Petrochemical Co. pour un montant de 8,9 milliards de dollars, ce qui souligne l'importance continue des transactions liées à l'énergie, selon le rapport.

Gregory Garnier, associé chez Bain & Co. et responsable de la pratique PrivateEquity and SovereignWealthFund au Moyen-Orient, a décrit l'année 2024 comme étant "une année de transformation" pour l'activité de fusions-acquisitions dans la région. "Grâce au soutien continu des entités gouvernementales et aux investissements interrégionaux importants, en particulier en Europe, le Moyen-Orient est bien placé pour continuer à réaliser des acquisitions stratégiques de grande valeur, en particulier dans les secteurs de la transition énergétique et de la technologie", a-t-il ajouté.

Le rapport souligne également que l'industrie manufacturière et les technologies de pointe sont devenues des domaines d'investissement en plein essor, les fusions-acquisitions liées aux technologies ayant doublé en valeur.

Les investisseurs du Moyen-Orient ont étendu leur champ d'action aux marchés européens, la valeur des transactions pour les cibles augmentant de 120% en 2024.

En revanche, l'activité d'investissement dans la région Asie-Pacifique a connu une forte baisse, la valeur des transactions stratégiques ayant chuté de 78% au cours de la même période.

Les entreprises locales s'intéressent également de plus en plus aux coentreprises, en particulier dans les secteurs industriels tels que les énergies renouvelables.

BOAD

Forte demande pour l'émission de capital hybride de 500 millions $

Après deux placements privés en capital hybride, la BOAD est sur le marché pour lever de nouveaux fonds mi-capital, mi-dette, une sortie qui devrait venir parachever la phase 2 de son opération d'augmentation. Objectif : renforcer sa capacité de prêts pour déployer davantage de financements aux pays de l'UEMOA, dont les besoins ont explosé ces dernières années.

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) est en passe de finaliser une émission de capital hybride de 500 millions de dollars, une opération qui suscite un fort intérêt des investisseurs. L'instrument, d'une maturité de 30 ans avec une première option de rappel en février 2030, a attiré des ordres de plus de 1,4 milliard de dollars, ce qui a déjà permis à la banque régionale de fixer un rendement à 8,5%, selon des sources proches du dossier.

Prévue en 2022, puis avortée en raison de conditions financières devenues plus contraignantes, l'opération, baptisée « Projet Blossom », marque un pas de plus dans la stratégie de renforcement du capital de la BOAD, qui s'appuie en partie sur des instruments hybrides pour améliorer sa capacité de financement.

Ce n'est pas la première opération de capital hybride de la BOAD. En décembre 2023, elle avait déjà réalisé une première émission de 100 millions de dollars, souscrite par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). En août 2024, une seconde émission de 100 millions d'euros avait été levée auprès du Fonds italien pour le climat, géré par la Cassa Depositi e Prestiti (CDP), avec pour objectif de financer des projets liés à la transition énergétique au sein de l'UEMOA.

Cette émission en cours est toutefois la première levée de fonds ouverte au public par la BOAD sous forme d'une obligation hybride, un instrument financier qui oscille entre la dette classique et les capitaux propres. Moody's et Fitch y voient un levier de renforcement du bilan de la banque, et lui accordent un crédit en fonds propres de 50%. En clair, la moitié des 500 millions de dollars levés sera comptabilisée comme du capital, probablement classée dans les fonds propres de niveau 2, puisqu'il s'agit de titres subordonnés junior.

Autrement dit, en cas de difficultés financières, les détenteurs de cette dette ne seront remboursés qu'après les autres créanciers, mais avant les actionnaires. La BOAD peut aussi suspendre le paiement des intérêts à sa discrétion, sans que les investisseurs puissent exiger quoi que ce soit, et devra même le faire si son ratio fonds propres/actifs tombe sous le seuil de 18%. Ce ratio était de 35,27% fin 2023 contre environ 26% en 2020, période où le taux d'endettement, ramené aujourd'hui en dessous des 170%, tutoyait les 250%.

Avec cette opération publique, la banque, qui totalise plus de 9000 milliards FCFA (14,26 milliard $) d'engagements depuis sa création, rejoint la Banque africaine de développement - BAD (750 millions $ en janvier 2024) et l'Africa Finance Corporation - AFC (500 millions $ plus tôt en janvier 2025), qui ont déjà émis elles aussi des titres hybrides. D'ailleurs, le taux fixé pour la BOAD (Baa1) reste supérieur aux rendements actuels de ses homologues, mieux notés, avec 6,2% pour la BAD (AAA) et 7,9% pour l'AFC (A3) par Moody's.

ETHIOPIE

L'autorité routière lance des études pour construire 4 autoroutes

Le projet de 4 nouvelles autoroutes en Ethiopie entre dans la continuité des politiques visant agrandir le réseau routier national, encore de faible densité dans les localités rurales et peu connecté aux métropoles comme Addis-Abeba.

L'Ethiopian Roads Administration a lancé une étude pour construire quatre nouvelles autoroutes qui interconnecteront la capitale Addis-Abeba et plusieurs régions du pays. Elles desserviront notamment les villes de Dessie dans le nord-ouest, de Jimma dans le sud-est, de DebreMarkos dans le centre, et Nekemte dans le centre-ouest.

Les projets seront scindés en plusieurs phases en raison des contraintes liées notamment à la longueur des routes (en moyenne 300 km) et aux reliefs accidentés des régions ciblées, qui sont traversées par des chaines de montagnes, etc.

Ces facteurs rendent les projets onéreux selon l'autorité routière éthiopienne, obligeant à adopter un modèle de financement PPP (partenariat public-privé).

L'initiative vise à densifier le réseau routier national dont la nouvelle structure doit aussi améliorer la connectivité des régions difficiles d'accès. L'interconnexion avec Addis-Abeba, principal pôle économique du pays, devrait stimuler les économies de ces zones axées pour certaines sur l'agriculture, la pêche ou le tourisme.

Selon la Banque mondiale, l'Ethiopie a fait des efforts notables pour améliorer son réseau routier ces dernières années. Cependant, des défis persistants perturbent encore la mobilité. Outre le relief accidenté, il y a la mauvaise qualité des routes en milieu rural, le défaut d'entretien, la forte démographie de certaines régions, ainsi que l'interconnexion limitée entre les principaux corridors d'approvisionnement et les ports voisins de ce pays enclavé.

GUINÉE

L'Etat vise 120 millions de tonnes de minerai de fer produites à Simandou

Le gouvernement guinéen presse les différents acteurs impliqués dans le projet Simandou pour que les premières tonnes de minerai de fer soient extraites d'ici fin 2025. Cela permettrait d'atteindre la production maximale du gisement dans les deux années suivantes.

Les deux mines de fer prévues sur les quatre blocs du gisement Simandou en Guinée peuvent livrer respectivement 60 millions de tonnes de minerai de fer dès la deuxième année d'exploitation. Avec une entrée en production du gisement prévue fin 2025, Simandou devrait donc produire jusqu'à 120 millions de tonnes de minerai en 2027, selon le ministre guinéen des Mines Bouna Sylla.

Interrogé par Bloomberg en marge de la conférence Mining Indaba qui s'achève ce jeudi 6 février au Cap (Afrique du Sud), le dirigeant a estimé que le plus grand gisement de minerai de fer inexploité au monde devrait livrer 60 millions de tonnes au cours de la première année, soit 30 millions de tonnes par mine. Il faudra attendre la deuxième année d'exploitation pour que Simandou atteigne sa production maximale, a ajouté M. Sylla. Le développement de Simandou s'est accéléré depuis 2021 et l'arrivée au pouvoir du militaire Mamadi Doumbouya. Après un coup d'État ayant renversé Alpha Condé, l'actuel président de la Guinée a fait de la mise en service du gisement Simandou, attendue depuis des décennies, une de ses priorités. Les différents acteurs engagés dans ce projet, notamment les entreprises chinoises China-BaowuSteel Group, Winning Consortium Simandou, et l'australien Rio Tinto, devraient investir 15 milliards $ dans les infrastructures portuaires et ferroviaires.

Ces infrastructures comprennent un chemin de fer de plus de 600 km à travers la Guinée pour le transport du minerai vers le port en eau profonde de Morébaya. La Compagnie du Transguinéen (CTG) en charge de l'exploitation du chemin de fer est contrôlée à 15 % par le gouvernement qui a pour ambition d'utiliser l'infrastructure pour désenclaver le pays, en permettant notamment le transport de produits agricoles. Selon le FMI, la mise en service de Simandou en 2025 peut augmenter de 26 % le PIB guinéen d'ici 2030, par rapport à un scénario sans le projet.

La question de la transformation locale du minerai de fer est néanmoins encore peu évoquée en Guinée, là où le gouvernement presse les producteurs de bauxite pour qu'ils construisent des raffineries. Alors que le plus grand sidérurgiste au monde, le chinois Baowu, a déjà noué des accords pour acquérir une partie de la production de Simandou, Conakry est vivement attendu sur ce chantier essentiel pour maximiser les retombées économiques du projet.

GUINÉE-BISSAU

e-gov et Data centers à l'horizon 2030 dans la stratégie du numérique

Le gouvernement bissau-guinéen veut suivre le train de la révolution technologique en cours en Afrique. Avec divers partenaires techniques et financiers, il lance le pays dans un processus de transformation numérique. Les autorités bissau-guinéennes ont lancé la semaine dernière la stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030, un projet soutenu par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et financé en partie par le gouvernement japonais. Les objectifs sont de moderniser les services de l'État, de diversifier l'économie et d'améliorer l'accès aux services essentiels. « L'ère numérique est arrivée en Guinée-Bissau, et avec elle, un monde d'opportunités sans précédent. La technologie transforme la façon dont nous vivons, travaillons et sommes en relation les uns avec les autres. La stratégie nationale de transformation numérique que nous lançons aujourd'hui est une étape historique, un engagement de notre pays pour l'avenir. Elle trace une voie claire pour que la Guinée-Bissau devienne un pays plus numérisé, plus inclusif et plus prospère » a indiqué Rui Duarte Barros, le Premier ministre.

Le plan repose sur six axes stratégiques que sont le développement des infrastructures numériques, la numérisation des services publics, la promotion de l'économie numérique, le renforcement des capacités institutionnelles, l'intégration des plateformes numériques et la promotion de la littératie numérique.

POINT-MARCHÉS

L'Europe termine dans le rouge avec l'emploi US et les droits de douane de Trump

Les Bourses européennes ont terminé en baisse vendredi alors que les données sur l'emploi aux États-Unis ont conforté les paris selon lesquels la Réserve fédérale (Fed) n'abaissera pas ses taux avant juin et que la politique de Donald Trump sur les droits de douane continue de susciter des craintes d'inflation.

À Paris, le CAC 40 a perdu 0,43% à 7.973,03 points, repassant sous les 8.000 points qu'il avait franchi la veille. À Francfort, le Dax a reculé de 0,64% et à Londres, le FTSE 100 a abandonné 0,31%. L'indice EuroStoxx 50 a fini sur une baisse 0,73%, le FTSEurofirst 300 a perdu 0,39% et le Stoxx 600 a reculé 0,44%.
Sur la semaine, le Stoxx 600 a pris 0,54% et le CAC 40 a gagné 0,29%.
Les marchés d'actions ont perdu de leur lustre vendredi, les données sur l'emploi aux États-Unis n'ayant pas permis de réviser les paris quant à la baisse du coût de l'argent de l'autre côté de l'Atlantique, où les craintes d'inflation semblent également solides compte tenu des projets de droits de douane du président Donald Trump. L'économie américaine a créé moins d'emplois que prévu en janvier - 143.000 contre 170.000 attendus - mais la légère baisse du taux de chômage à 4% et la hausse du salaire moyen dans le privé ont laissé les estimations sur les taux inchangées: la Fed ne devrait pas avoir à se précipiter pour baisser les taux avant le mois de juin, ce qui a fait grimper les rendements obligataires des deux côtés de l'Atlantique. Certains analystes pensent même que la Fed n'assouplira pas sa politique cette année. "Avec une croissance économique supérieure à la tendance et des politiques (du président américain Donald) Trump qui augmentent les risques d'inflation, nous ne voyons aucune raison pour que la Fed réduise encore ses taux", a déclaré Atakan Bakiskan, analyste chez Berenberg.
La politique commerciale du nouveau locataire de la Maison blanche continue de souffler le chaud et le froid sur les marchés.
Selon deux sources à Reuters, Donald Trump a annoncé à des élus républicains du Congrès son intention d'imposer dès ce vendredi des droits de douane "réciproques". On ignore encore quels pays seraient concernés.
Lors de sa campagne présidentielle, Donald Trump avait promis d'instaurer des droits de douane correspondant aux droits de douane imposés par d'autres pays sur les exportations en provenance des États-Unis.

Valeurs

Le géant français des cosmétiques L'Oréal a reculé de 3,5% après avoir enregistré la plus faible croissance de ses ventes trimestrielles depuis la pandémie, pénalisées par la faiblesse persistante de la demande chinoise.
Vivendi a pris 3,8% alors que deux sources ont dit à Reuters que le géant du private equity CVC Capital Partners a sondé le gouvernement italien concernant son projet de racheter les parts du groupe français dans Telecom Italia (TIM).
Ailleurs en Europe, Porsche AG a perdu 7,1%, le constructeur automobile ayant mis en garde contre l'impact des coût des nouveaux modèles et des dépenses liées aux batteries sur son bénéfice en 2025.
Danske Bank, la première banque du Danemark, a pour sa part gagné 7,8% après avoir affiché des bénéfices annuels record.

A Wall Street

A l'heure de la clôture en Europe, les principaux indices de la Bourse de New York sont en baisse, pénalisés par les données sur l'emploi américain et par les craintes sur la politique commerciale de Donald Trump.
Le Dow Jones recule de 0,58%, le Standard & Poor's 500 de 0,72% et le Nasdaq Composite de 1,18%.

Changes

Le dollar se renforce avec les données suggérant que la Fed ne sera pas pressée de réduire les coûts d'emprunt.
Le billet vert prend 0,33% face à un panier de devises de référence, tandis que l'euro recule de 0,46% à 1,0333 dollar.

Taux

Les rendements obligataires de la zone euro ont augmenté vendredi après la publication des données économiques américaines même si la progression s'est modérée en fin de séance.
Le rendement du Bund allemand à dix ans a pris 0,7 point de base vendredi à 2,3810%.
Aux Etats-Unis, les rendement progressent plus nettement: celui des Treasuries à dix ans prend 5,5 points de base à 4,4927% et celui des obligations à deux ans avance de près de 7 points de base à 4,2767%.

Pétrole

Les prix du pétrole sont en hausse vendredi après l'imposition de nouvelles sanctions sur les exportations de brut de l'Iran par le Trésor américain, mais étaient en passe de connaître une troisième semaine consécutive de baisse, pénalisés par les risques de guerre commerciale du président américain Donald Trump contre la Chine et d'autres pays.
Le Brent avance de 0,34% à 74,54 dollars le baril et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) gagne 0,4% à 70,89 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 06 Février 2025
Valeur : 10 Février 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	135.2292	135.2442
1	EUR	EURO	140.2462	140.2753
1	GBP	POUND STERLING	168.4889	168.5916
100	JPY	JAPANESE YEN	88.6284	88.6440
1	CNY	CHINESE YUAN	18.5525	18.5561
1	CHF	SWISS FRANC	149.6064	149.6395
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.1642	94.1812
1	DKK	DANISH KRONE	18.7991	18.8025
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.3810	12.3851
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	11.9887	11.9939
1	AED	UAE DIRHAM	36.8151	36.8242
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.0534	36.0594
1	KWD	KUWAITI DINAR	438.0603	438.2508
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.1893	42.6133
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.4950	13.4965
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.4588	27.5997
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3978	3.4084
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	176.8593	176.8593

Wall Street termine en baisse, craintes sur l'inflation

La Bourse de New York a fini en baisse vendredi après la publication d'un rapport sur l'emploi mitigé et l'annonce par Donald Trump de l'instauration prochaine de nouveaux droits de douane, susceptible de nourrir l'inflation. L'indice Dow Jones a cédé 444,23 points ou 0,99% à 44.303,40, le S&P 500 57,58 points ou 0,95% à 6.025,99 et le Nasdaq Composite a reculé de 1,36% à 19.523,40. Sur la semaine écoulée, selon des données provisoires, le S&P a perdu 0,24%, le Dow Jones 0,54% et le Nasdaq 0,53%, une faible baisse grâce à une série de résultats d'entreprises supérieurs aux attentes. L'économie américaine a créé moins d'emplois que prévu en janvier - 143.000 contre 170.000 attendus - mais la légère baisse du taux de chômage à 4% et la hausse du salaire moyen dans le privé ont laissé les estimations sur les taux inchangées: la Fed ne devrait pas avoir à se précipiter pour baisser les taux avant le mois de juin, ce qui a fait grimper les rendements obligataires des deux côtés de l'Atlantique.
L'indice de confiance du consommateur publié par l'Université du Michigan est ressorti en baisse en février à 67,8 en première estimation, contre 71,1 en janvier, contre les attentes, en raison notamment des anticipations d'une hausse de l'inflation.
Cette crainte d'une hausse des prix a également été alimentée par l'annonce par Donald Trump de nouveaux droits de douane "réciproques", correspondant aux droits de douane imposés par d'autres pays sur les exportations en provenance des États-Unis. On ignore encore quels pays seraient concernés.
"Je vais probablement avoir une réunion là-dessus lundi", a déclaré le président américain lors d'une conférence de presse avec le Premier ministre japonais Shigeru Ishiba.
Côté valeurs, Uber s'est distingué à la hausse (+6,6%) après que le milliardaire Bill Ackman, patron du fonds Pershing Square Capital Management, a révélé sur X avoir acquis 30 millions d'actions de la société de VTC.
Le cours d'Amazon a baissé de 4%, le géant du commerce en ligne ayant fait état jeudi d'une croissance inférieure aux attentes pour Amazon Web Services (AWS), sa division d'informatique dématérialisée ("cloud").

CRISPÉ PAR LA BAISSE DE L'ORÉAL ET L'EMPLOI AMÉRICAIN

Le CAC 40 repasse sous les 8.000 points

La Bourse de Paris termine la semaine sur une note terne, accueillant fébrilement le dernier rapport sur l'emploi américain qui éloigne encore un peu plus les anticipations de baisses de taux de la Fed. Le CAC 40 termine en repli de 0,43%, ce vendredi, mais gagne 0,29% sur la semaine.
Franchi la veille, le seuil des 8.000 points aura tenu à peine 24 heures.
La Bourse de Paris boucle cette semaine dense en actualités en repli, minée par les résultats décevants de L'Oréal et un rapport sur l'emploi qui suggère le maintien d'un biais restrictif de la part de la Réserve fédérale américaine (Fed). Le CAC 40 clôture donc en baisse de 0,43% à 7.973,03 points, ce vendredi 7 janvier, mais gagne 0,29% sur la semaine.
Les investisseurs ont donc pris connaissance de la statistique phare du jour, à savoir le rapport mensuel sur l'emploi américain. Au mois de janvier, les États-Unis ont enregistré la création de 143.000 emplois, soit moins que les 169.000 créations de postes attendues par le consensus.
Le taux de chômage a légèrement reflué à 4%, quand une stagnation à 4,1% était prévue, tandis que la hausse du salaire moyen s'est accélérée à 4,1% sur un an, contre une décélération attendue à 3,8%.
"Après une semaine en dents de scie marquée par des scénarios macroéconomiques changeants, le rapport sur l'emploi pourrait être l'élément décisif, soit en renforçant la position patiente de la Fed, soit en bousculant complètement les attentes", avait indiqué Stephen Innes de Spi AM avant la publication de la statistique.
Ce rapport devrait donc inciter la Réserve fédérale américaine à maintenir ses taux directeurs aux niveaux actuels.
La crispation du marché a été renforcée par un indice de confiance des consommateurs aux États-Unis nettement inférieur aux attentes, en raison des craintes sur l'inflation. Il a reculé à 67,8 points en février, contre des attentes à 71,3 points, et après 71,1 points en janvier, marquant ainsi un deuxième mois de recul consécutif.
Les investisseurs ont par ailleurs continué de décortiquer les publications d'entreprises. L'Oréal a lâché 3,9%,, après avoir publié une activité inférieure aux attentes au quatrième trimestre.
Vinci a gagné 2,4%. Le groupe de BTP et de concessions a dévoilé des résultats supérieurs aux attentes et a surtout publié un flux de trésorerie qui a explosé le consensus.
Sur les autres marchés, l'euro recule de 0,4% à 1,0342 dollar. Le pétrole avance un peu. Le contrat d'avril sur le Brent de mer du Nord prend 0,2% à 74,47 dollars le baril tandis que celui de mars sur le WTI coté à New York avance de 0,2% à 70,77 dollars le baril.

DU MEXIQUE À LA CHINE EN PASSANT PAR L'UE

La guerre commerciale lancée par Donald Trump secoue le monde

Comme attendu, Donald Trump a dégainé cette semaine les premières augmentations de droits de douane, à l'encontre de la Chine, du Mexique et du Canada. Une salve agressive qui fait déjà bouger les lignes de la mondialisation.

Attendue depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, la guerre commerciale entre les États-Unis et ses partenaires a été déclenchée cette semaine, suscitant des tirs de barrage et des inquiétudes sur l'avenir du commerce international.

Chine: la guerre est déclarée

Dès mardi, les États-Unis ont imposé 10% d'augmentation de taxes douanières sur l'ensemble des produits importés de Chine. Pékin a riposté avec des droits de douane de 15% sur le charbon et le gaz naturel liquéfié (GNL) et de 10% sur le pétrole, mais aussi les machines agricoles, véhicules...
Pour l'heure, "les mesures de rétorsion (chinoises) sont bien moins élevées en proportion", observe la banque américaine Goldman Sachs.
Les nouvelles taxes chinoises portent sur 14 milliards de dollars de biens américains, tandis que les droits de douane annoncés par Trump concernent 525 milliards de dollars de biens chinois.
"Cependant, la combinaison de contre-mesures suggère une approche plus coordonnée" de la Chine qui a dans le même temps alourdi ses restrictions à l'exportation de minéraux critiques et ouvert une enquête antimonopole contre le géant américain Google.
Place désormais à la négociation et à l'esbrouffe entre les deux premières puissances mondiales: Donald Trump a assuré lundi qu'un appel avec son homologue pourrait être imminent, avant de précisé qu'il n'était "pas pressé" de parler à Xi Jinping.

Mexique et Canada: drapeau blanc

Sitôt imposées, les sanctions américaines ont été mises sur pause: les 25% de droits de douane contre Mexico et Ottawa par Donald Trump seront rééxaminés d'ici un mois, après des engagements de part et d'autre en matière de trafic de drogue et sur les migrants en situation irrégulière.
Déjà visé lors du premier mandat de Trump, le Canada était prêt à répliquer: la province de l'Ontario, coeur économique du pays, a finalement renoncé à bannir les entreprises américaines des contrats publics et à annuler un contrat avec Starlink, la société du milliardaire ElonMusk, grand allié du président américain.

Union européenne: aux armes

L'Europe semble également dans la ligne de mire de Donald Trump, qui a assuré dimanche qu'il prendrait une décision "très bientôt" la concernant.
Bruxelles élabore depuis des mois des scénarios pour s'assurer que l'UE est prête à faire face en cas de conflit. Parmi les secteurs les plus exposés: l'automobile, les machines, la métallurgie. Au cours de son premier mandat (2017-2021), Donald Trump avait imposé des droits de douane sur les exportations européennes d'acier et d'aluminium, obligeant l'UE à répliquer.
Selon Goldman Sachs, 40% des exportations européennes vers les États-Unis pourraient être soumises à des droits de douane, ce qui pourrait représenter 1% du PIB européen.
"Nous serons prêts pour des difficiles négociations si nécessaire", a averti mardi la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, appelant à "prendre des décisions en dehors de toute émotion ou nostalgie pour un monde révolu".

GAZ

Trump assure que le Japon va importer des «quantités record» de GNL américain

Le président américain Donald Trump a affirmé vendredi, lors d'une conférence de presse avec le premier ministre japonais Shigeru Ishiba à la Maison Blanche, que l'archipel s'était engagé à acheter des «quantités record» de gaz naturel américain.
«Je suis heureux d'annoncer que le Japon va bientôt importer des quantités record de gaz naturel liquéfié propre des Etats-Unis», a déclaré M. Trump. «Nous discutons d'un gazoduc depuis l'Alaska, qui est le point le plus proche» pour livrer du gaz vers le Japon, a-t-il ajouté.

ETATS-UNIS

La confiance des consommateurs recule en février

La confiance des consommateurs aux Etats-Unis a reculé au mois de février pour le deuxième mois de suite, marquant plus le pas que ne l'anticipaient les analystes, selon un indicateur publié vendredi.
L'indice évaluant cette confiance a reculé à 67,8% en février, contre 71,1% un mois plus tôt (chiffre révisé à la baisse), atteignant son plus bas niveau depuis juillet 2024, selon l'estimation préliminaire de l'Université du Michigan.
Les analystes l'attendaient nettement plus haut, à 71,3%, selon le consensus compilé par Briefing.com.
L'enquête a été close au 4 février, deux semaines après le début du deuxième mandat du président américain Donald Trump, qui a notamment imposé 10% de droits de douane additionnels sur les produits venant de Chine

ROYAUME-UNI

Les cadres de la fonction publique menacés de licenciement s'ils ne font pas assez d'économies

Le gouvernement travailliste britannique a annoncé ce jeudi la mise en place de nouvelles mesures de performance visant les cadres de la fonction publique, qui risquent désormais un licenciement s'ils ne réalisent pas suffisamment d'économies dans leurs services.
Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par le Cabinet Office, le ministère qui supervise l'action gouvernementale, pour créer un État "plus agile et plus moderne".
Dans le cadre de cette nouvelle politique, les cadres de l'administration publique devront répondre à de nouveaux objectifs, comme être en mesure de démontrer qu'ils ont réalisé des économies de fonctionnement, a indiqué le ministère dans un communiqué transmis à l'AFP jeudi.
Un bonus pour les plus performants
Les plus performants seront récompensés par un bonus. Ceux qui ne parviendraient pas à réaliser lesdites économies intégreront un programme dédié au "développement des performances". Et si aucun changement n'est identifié dans leur façon de gérer leurs services, ils pourraient être licenciés.
"Il est essentiel que les hauts responsables soient non seulement encouragés, mais aussi responsabilisés", a déclaré le ministre du Cabinet Office, Pat McFadden, cité dans le communiqué.
"Nous introduirons de nouveaux contrôles pour identifier les mauvaises performances et nous y attaquer, et nous reconnaîtrons le bon travail des hauts responsables dans l'ensemble de la fonction publique", a-t-il ajouté.
Début décembre, la ministre britannique des Finances Rachel Reeves a appelé les ministères britanniques à chercher des économies dans leurs budgets à hauteur de 5%, le Trésor annonçant de nouvelles "décisions difficiles" pour équilibrer les comptes de l'État.
Elle a aussi appelé à "réduire le gaspillage dans le secteur public et garantir que tous les financements soient concentrés sur les priorités du gouvernement".

FRANCE

L'Ancien chef économiste du FMI met en garde contre une crise financière

Invité sur BFM Business, Olivier Blanchard a exprimé ses inquiétudes quant à la situation budgétaire de la France. Il redoute une intervention du FMI en France si les efforts de contrôle des dépenses publiques restent insuffisants.
Le FMI va t-il intervenir en France? "J'espère qu'on l'évitera mais il y a un risque" a averti Olivier Blanchard, ancien chef économiste du FMI et enseignant au MIT, sur BFM Business. Il a exprimé ses inquiétudes quant à la situation budgétaire de la France. Il redoute une crise financière si les efforts de contrôle des dépenses publiques restent insuffisants.
D'après l'économiste, "cette année, les marchés ont compris les contraintes politiques et ont accepté ce budget qui est mieux que rien, mais qui n'est pas suffisant". Cependant, il prévient que "si on refait la même chose l'année prochaine", c'est-à-dire un "effort minimal", les investisseurs pourraient commencer à douter de la capacité du pays à contrôler son budget.

Le danger d'une "spirale de mort"

Si ces doutes venaient à s'installer, la situation pourrait rapidement se dégrader. "Dès que les investisseurs arrivent à la conclusion que le contrôle du budget n'est pas évident, ils se disent : on ne va peut-être pas être payés. Ils demandent alors une augmentation des taux d'intérêts", explique-t-il.
Par exemple, une hausse de seulement 1 % du taux d'intérêt par rapport à l'Allemagne impliquerait de trouver 1 % de revenus supplémentaires ou de réduire les dépenses de 1 %, un ajustement considérable vu la taille de la dette française.

Un risque d'intervention du FMI

Face à ces perspectives, l'économiste n'exclut pas l'hypothèse d'une intervention du Fonds monétaire international en France. "Oui, c'est envisageable que le FMI débarque en France. J'espère, et je pense qu'on arrivera à un accord entre les partis, ou qu'un parti suffisamment fort y arrivera, pour qu'on évite cette case. Mais ce n'est pas impensable" avertit Olivier Blanchard.
Le FMI, dans un tel scénario, aurait pour mission de prendre les mesures que les politiques ne parviendraient pas à mettre en place. "Le rôle du fond est de prendre les décisions et les mesures que les politiques ne peuvent pas prendre. J'espère qu'on l'évitera mais il y a un risque, afin que les fonds d'investissement soient à nouveau prêts à prêter."

BYD ATTO 2

Potentiel intéressant

Avec l'Atto 2, BYD vise le segment B des SUV premium, au même titre que le Volvo EX30 ou l'Alfa Romeo Junior. Mais avec ses tarifs attractifs, c'est davantage le Kia EV3 qu'il devra affronter. Le Moniteur Automobile l'a essayé.

BYD poursuit son offensive européenne à coups de SUV électriques. Après les Seal U, Tang mis à jour et Sealion 7, voici le BYD Atto 2 qui vient se placer sous l'Atto 3 dans la hiérarchie. Émargeant à la catégorie des SUV électriques du segment B, l'Atto 2 se présente avec des aspirations premium. En a-t-il l'étoffe ?

Design, carrosserie et dimensions

En termes de style, la parenté avec l'Atto 3 est assez limpide au niveau de la face avant et de la signature lumineuse. Mais le design général se veut plus musclé et singe certains gimmicks de la concurrence. On retrouve les inserts contrastés des bas de caisse déjà vus chez Citroën ou un dessin de ¾ arrière qui rappelle furieusement la Smart #3, notamment.
En soi, il adopte les codes des SUV de classe supérieure mais dans un format compact, à la frontière entre segment B et C. Long de 4,31 m pour 1,83 m de large et 1,675 de haut, il affiche surtout un généreux empattement de 2,62 m. Des valeurs très proches d'une… Kia EV3.

Habitacle et coffre

À l'intérieur, le style est très sobre, presque germanique avec des teintes sombres omniprésentes – une sellerie claire est cependant disponible sur certaines configurations – et des matériaux de qualité assemblés avec soin. Sur ce point, l'esprit premium est respecté. Trônant au centre de la planche de bord, l'écran d'infodivertissement de 12,8" (sur notre version Boost, 10,1" sur la finition Active) laisse toujours le choix entre une orientation verticale ou horizontale (obligatoire quand vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto).
Si la majorité des commandes nécessitent de manipuler l'écran central, certaines touches de raccourci subsistent autour du levier de transmission sur la console centrale : mode de régénération, mode de conduite, volume audio, activer ou désactiver la climatisation et le désembuage du pare-brise. De même, les commandes au volant s'en remettent à de véritables boutons physiques.
L'affichage des menus, s'il est relativement clair reste malgré tout un peu tortueux et demande une certaine habitude pour accéder aux fonctionnalités désirées, surtout en roulant. Heureusement, il est possible de configurer de très nombreux raccourcis accessibles en « swipant » du haut de l'écran vers le bas. Notamment pour désactiver certaines assistances. Vous pouvez également faire appel à l'assistant virtuel via la commande vocale « Hi BYD » et profiter d'applications de divertissement ou de jeu telles que Spotify, YouTube, Zoom ou Amazon Music.
Malgré son gabarit compact, l'Atto 2 offre une habitabilité très convaincante pour quatre adultes de 1,85 m et ne le fait pas payer par un coffre rikiki puisque ce dernier annonce 400 l de contenance (1340 l banquette rabattue) et propose un plancher amovible à deux niveaux très pratique.

Spécifications et performances

La BYD Atto 2 reprend la e Platform 3.0 la technologie BYD Blade battery qui améliore la rigidité, la sécurité et l'espace à bord. Pure traction, l'Atto 2 s'en remet à un moteur de 130 kW/177 ch et 290 Nm alimenté par une batterie LFP de 45,12 kWh. BYD annonce un 0 à 100 km/h abattu en 7,9 s et une vitesse de pointe de 160 km/h.
Les modes de conduite – Eco, Normal, Sport et Snow – permettent d'adapter un peu la « personnalité » de la voiture mais sans marquer de grandes différences. Seul le mode sport offre une réponse à l'accélération plus tonique.

Batterie, autonomie et charge

Un seul pack de batteries, de type LFP donc rechargeable à 100 % sans risque, est proposé sur les deux versions de lancement – Active et Boost – pour une capacité de 42,15 kWh qui autorise une autonomie WLTP de 312 km. Une variante Comfort avec une autonomie de 420 km arrivera dans la deuxième moitié de 2025.
312 km théoriques qui se traduisent plutôt par 220 à 240 km en réalité. Un rayon d'action qui limite l'usage de cette BYD Atto 2 à la ville, ou à des trajets courts principalement. Nous avons mesuré une consommation moyenne de 20,6 kWh/100 km, l'ecnomy run s'étant soldé par une valeur de 18,2 kWh/100 km.
Las, ce SUV chinois doit composer avec une puissance de recharge rapide limitée en courant continu : 65 kW maximum. Comptez alors 37 minutes pour passer de 10 à 80 %. Voilà qui est assez moyen face à la concurrence. Heureusement, par temps froid, l'Atto 2 peut compter sur la pompe à chaleur fournie de série. Notez que la fonctionnalité V2L permettant d'alimenter de petits appareils électriques jusqu'à 3,3 kW.

Conduite et confort

Sur la route, la BYD Atto 2 distille un confort convaincant sans être supérieur et assure un silence à bord très agréable, du moins sur les routes parfaitement pavées des environs de Madrid. Saine à défaut d'être dynamique, la tenue de route inspire confiance et vous incite à adopter un rythme coulé qui lui sied bien. En ville cependant, la largeur déjà importante de ce « petit » SUV peut parfois surprendre mais l'agilité est bien réelle avec un diamètre de braquage de 10,5 m (entre trottoirs) très correct.
Pour bénéficier d'un peu d'allant en dehors du contexte urbain ou péri-urbain, il faudra sélectionner le mode Sport. Mais les accélérations restent progressives en toutes circonstances. Quant au freinage régénératif, il est modulable sur deux niveaux mais ne permet jamais la conduite à une pédale.

Prix BYD Atto 2 Boost (2025)

La BYD Atto 2 sera lancée à la mi-février avec deux finitions aux performances et autonomie identiques : Active et Boost. La seconde offre en plus les sièges et le volant chauffants (sièges électriques de série dès Active), la caméra de recul, l'éclairage d'ambiance configurable, les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement ou l'écran de 12,8 pouces au lieu de 10,1, ainsi que la station de recharge par induction et un système audio amélioré.
- BYD Atto 2 Active – à partir de 29.990 €
- BYD Atto 2 Boost – à partir de 31.990 €
- BYD Atto 2 Comfort – à partir de 37.500 € (troisième ou quatrième trimestre 2025)

BYD joue sur deux terrains avec l'Atto 2. Celui du premium grâce à des équipements généreux, une présentation sérieuse, des matériaux de qualité et bien assemblés ; et celui de l'agressivité commerciale en proposant des tarifs très attractifs. Fort d'un confort et de performances de bon aloi tout en offrant une habitabilité généreuse au vu de son format, ce SUV électrique pêche par une autonomie et une capacité de recharge rapide limitée. Peut-être la version Comfort permettra-t-elle de nous convaincre complètement ?

RENAULT FACE À VOLKSWAGEN

Le match des voitures à bas prix est lancé

Volkswagen et Renault sont désormais en lice pour la voiture électrique la moins chère de 2026 avec les future ID.1 et Twingo. M
2025 pourrait bien être à nouveau une année difficile pour les voitures électriques sans une baisse des taux d'intérêts et une hausse du pouvoir d'achat des Européens. Car l'offre de véhicules électriques reste chère, quoi qu'on en dise. L'écart avec le thermique s'est certes resserré, mais aussi grâce (ou à cause, c'est selon) à l'augmentation du prix des thermiques ! Bref, la seule façon aujourd'hui d'avoir des voitures électriques peu chères est de partir sur des petits modèles, dotés de petites batteries.
Et en la matière, les deux prochaines années seront décisives avec l'arrivée de la Renault Twingo, possiblement accompagnée d'une cousine chez Nissan, mais aussi de la future petite de chez Volkswagen dont on ne connait pas encore le nom.

La Twingo avec une longueur d'avance

Pour l'heure, tous les Européens ont abandonné le segment des petites citadines, qui plus est électriques. La e-Up! a disparu du catalogue de Volkswagen tout comme ses cousines (Mii et Citigoe IV) tout comme la Twingo chez Renault qui a connu son dernier sprint en 2024.
Mais ces deux marques là vont très vite se retrouver puisque Volkswagen va dévoiler dans quelques jours un concept de ce que sera celle qu'on peut légitimement appeler "ID.1", le modèle "pas cher" de la marque. Renault, lui, a déjà dévoilé sa Twingo showcar au public et dispose d'une longueur d'avance, puisque le lancement commercial aura lieu en 2026. Un an avant la rivale allemande qui, on l'imagine, ne sera pas plus produite en Allemagne que la Twingo ne sera assemblée en France.
Proposer un véhicule électrique à partir de 20 000 € avec une main d'oeuvre d'Europe de l'Ouest semble un défi impossible à tenir pour les constructeurs.
Si la Twingo aura l'avantage du timing, le diable se cachera aussi dans les détails. Les différences de prix entre les premiers prix des Twingo et ID.1 sera probablement minime, mais il faut espérer pour Renault qu'ils ne referont pas le coup de la R5 Five totalement dépourvue de charge rapide en courant continu ! Certes, ce sont des petites citadines, mais cela reste un handicap pour ceux qui voudraient faire à de rares occasions des trajets plus longs et prendre l'autoroute...

POUR À LA FOIS UTILISER LES IA LES MOINS CHÈRES ET RESTER DISCRETS

Des pirates ont trouvé une faille

Une nouvelle technique d'attaque, baptisée « LLMjacking », s'étend à DeepSeek et consiste à voler des identifiants Cloud pour utiliser frauduleusement et en toute discrétion des services d'intelligence artificielle.

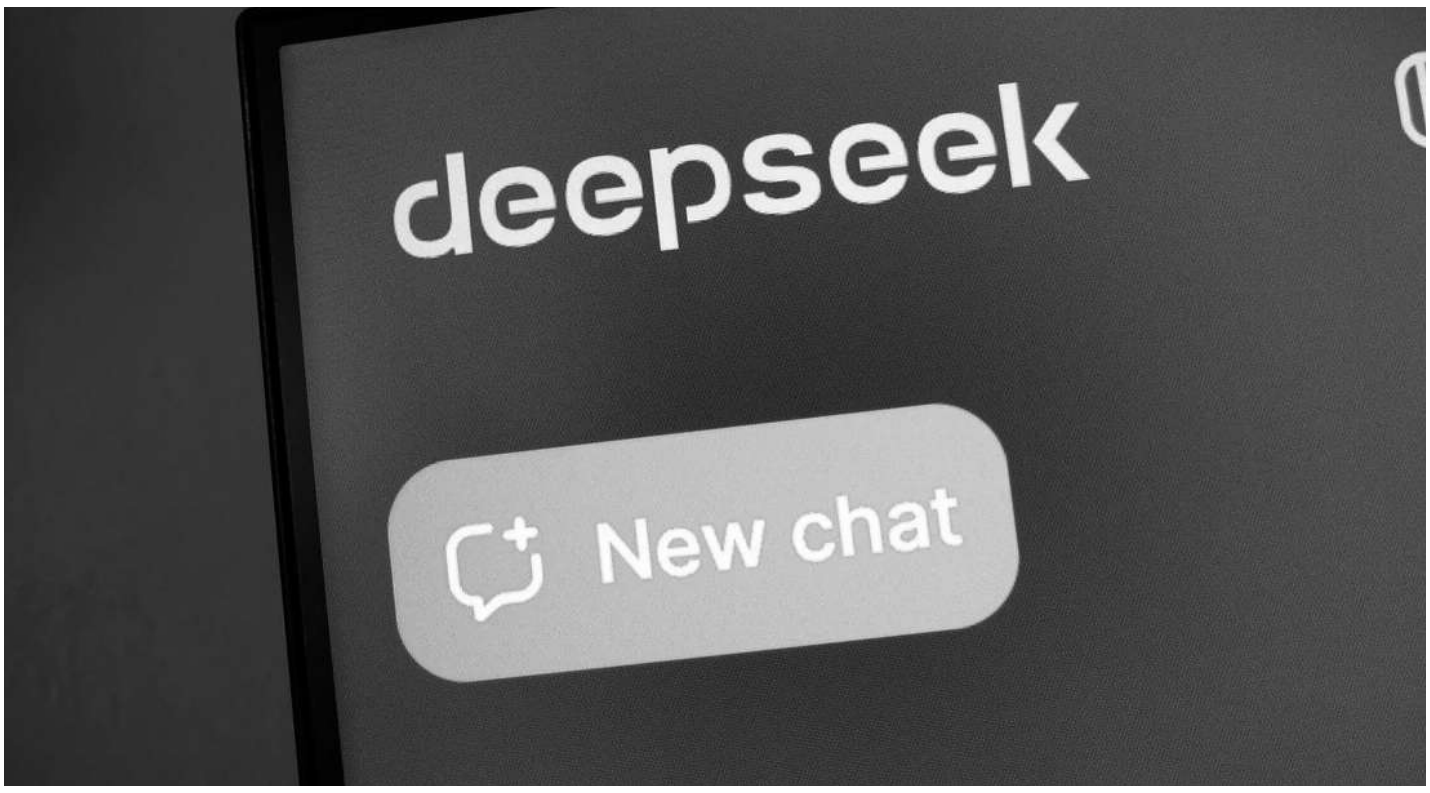

L'équipe de recherche de Sysdig nous informe ce vendredi 7 février sur une technique de piratage des modèles de langage qui sévit depuis près de deux ans. Ils l'ont baptisée « LLMjacking », une sorte de détournement des grands modèles de langage.
Pour les pirates, elle consiste à voler des identifiants d'accès aux services d'IA au travers d'applications mal configurées, pour ensuite revendre ces accès sur le dark web ou les utiliser pour leur propre compte. Après avoir ciblé les géants comme OpenAI, ils s'attaquent maintenant à DeepSeek, un acteur bien plus abordable sur le marché de l'IA générative. Avec des conséquences parfois lourdes pour les victimes.

Le LLMjacking, une attaque sophistiquées des LLM en pleine expansion

Le LLMjacking fonctionne en plusieurs étapes. D'abord, les pirates exploitent des vulnérabilités dans des services comme Laravel, pour dérober des identifiants Cloud. Ils utilisent ensuite des scripts automatisés pour vérifier si ces accès permettent d'utiliser des services d'IA générative. Et une fois les comptes validés, ils mettent en place des serveurs proxy pour monétiser ces accès.
Maintenant, pourquoi cibler DeepSeek ? La raison est assez simple : ses tarifs sont nettement inférieurs à ceux des leaders du marché. Alors qu'OpenAI peut facturer jusqu'à 583 200 dollars mensuels en utilisation intensive, DeepSeek plafonne à environ 7 100 dollars, ce qui rend la fraude moins visible pour les victimes, sans parler du fait que le modèle est une passoire en matière de sécurité.
Les pirates ont même développé des outils sophistiqués appelés « drago checkers », qui permettent de tester automatiquement les identifiants volés. Ces scripts vérifient la validité des accès, les limites d'utilisation, et d'identifier même les modèles d'IA disponibles sur chaque compte, pour une meilleure exploitation des ressources volées.

Des victimes ont été identifiées en France

Les chercheurs de Sysdig disent avoir identifié un véritable écosystème criminel autour du LLMjacking. Ils nous expliquent que les hackers opèrent en passant par des serveurs proxy personnalisés, appelés ORP (OpenAI Reverse Proxy), qui leur permettent de revendre l'accès aux comptes volés. Un service récemment découvert propose même des abonnements mensuels à 30 dollars !
Et le volume d'activité est assez considérable. Imaginez que sur un seul serveur proxy observé pendant 4 à 5 jours, les chercheurs ont comptabilisé plus de 2 milliards de tokens utilisés. Cette utilisation a généré des coûts estimés à près de 50 000 dollars, entièrement à la charge des propriétaires légitimes des comptes, pour qui la note peut donc être très salée.
En septembre dernier, plusieurs entreprises hexagonales ont découvert des facturations anormales liées à l'utilisation frauduleuse de leurs identifiants d'IA générative. Ce n'est malheureusement peut-être qu'un début.

Les experts livrent leurs recommandations de sécurité

Du coup, les experts recommandent de suivre différentes mesures de sécurité. La première consiste à éviter d'intégrer les clés d'API directement dans le code source ou les fichiers de configuration, en préférant l'utilisation de variables d'environnement ou de gestionnaires de secrets.
La rotation régulière des clés d'accès est aussi cruciale. Les entreprises doivent mettre en place des processus automatisés pour changer régulièrement leurs identifiants, ce qui limitera la durée d'exploitation possible, en cas de vol.
On n'oubliera pas la surveillance continue des activités, qui est juste indispensable. Des outils comme AWS IAM Access Analyzer ou GitHub Secret Scanning permettent aujourd'hui de détecter rapidement toute utilisation suspecte et d'intervenir avant que les coûts ne deviennent astronomiques.
Alors à l'heure où l'IA générative devient un outil indispensable pour le grand public et les entreprises, cette nouvelle forme de piratage nous amène à nous poser une question : sommes-nous vraiment prêts à protéger ces technologies aussi coûteuses qu'essentielles ?

Google change de cap, ouvrant la porte aux armes et à la surveillance via l'IA

Dans une mise à jour de ses principes en matière d'IA, Google omet ostensiblement une interdiction antérieure de développer des armes d'IA ou des technologies de surveillance.
Google dont le code de conduite s'ouvrait sur les mots « Don't be evil » (ne soyez pas méchant) ouvre désormais la porte à l'aide à la création d'armes et de systèmes de surveillance alimentés par l'IA. Les modifications apportées à la déclaration des principes de l'entreprise en matière d'IA, présentées dans un billet de blog mardi, suppriment l'interdiction antérieure de s'engager dans de telles activités, ce qui laisse à l'entreprise une plus grande marge de manœuvre dans un domaine éthique qui l'a souvent amenée à entrer en conflit avec son propre personnel. L'article de blog de Demis Hassabis, CEO de Google DeepMind, et de James Manyika, vice-président de Google chargé de la recherche, des laboratoires, de la technologie et de la société, a contourné l'omission en se concentrant sur trois principes fondamentaux : l'innovation audacieuse, le développement et le déploiement responsables, et la collaboration pour progresser ensemble.

Dans le texte intégral des nouveaux principes de Google en matière d'IA, la section sur le développement et le déploiement responsables indique que « cela signifie mettre en œuvre une surveillance humaine appropriée, une diligence raisonnable et des mécanismes de retour d'information pour s'aligner sur les objectifs des utilisateurs, la responsabilité sociale et les principes largement acceptés du droit international et des droits de l'homme.» Les précédents principes de Google en matière d'IA, archivés par la Wayback Machine (un service en ligne qui permet d'accéder à des archives de pages web datant de différentes périodes), énonçaient sept principes et ajoutaient quatre interdictions sous le titre « Applications de l'IA que nous ne poursuivrons pas ». Ces interdictions interdisaient le développement d'armes ou d'autres technologies dont l'objectif principal serait de causer ou de faciliter directement des blessures aux personnes, ainsi que les technologies qui recueillent ou utilisent des informations à des fins de surveillance en violation des normes internationalement reconnues.
Ces interdictions sont notablement absentes des nouveaux principes. Il y a un an, OpenAI a également supprimé l'interdiction qu'elle s'était imposée d'utiliser sa technologie à des fins militaires.

Mots fléchés

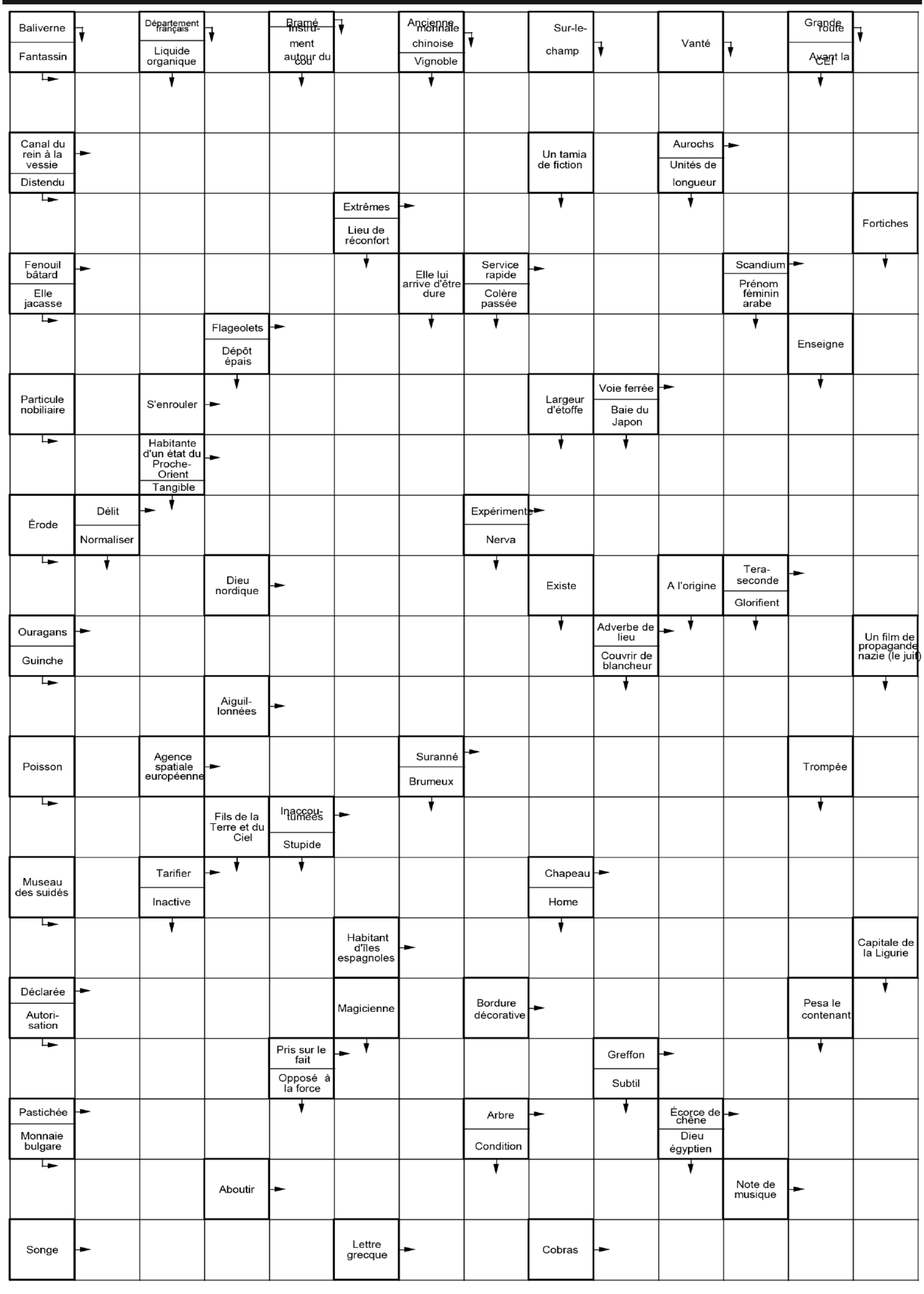

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Dimanche 9 février 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 337 blessés en 48 heures

Neuf (9) personnes sont décédées et 337 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, indique samedi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya Tamanrasset avec deux (2) morts et deux (2) blessées, suite à une collision entre deux (2) véhicules légers survenue dans la commune et daïra d'Abalessa, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 39 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à travers plusieurs wilayas du pays, note le communiqué, relevant toutefois, le décès de 3 personnes par ce gaz mortel à Batna, Chlef et Béjaïa.

DIPLOMATIE

Attaf reçu à Damas par le président de la République arabe syrienne

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a été reçu, samedi à Damas, par le président de la République arabe syrienne durant la période de transition, M. Ahmed Al-Charaa, dans le cadre de la visite qu'il effectue en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, "le ministre d'Etat a remis au président syrien une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui transmettant ses salutations fraternelles et lui renouvelant ses félicitations et ses vœux de succès dans l'accomplissement de ses hautes fonctions dans cette étape charnière de l'histoire de la Syrie, pays frère", selon le communiqué. Cette rencontre a permis aux deux parties d'"examiner les perspectives de renforcement des relations de fraternité, de solidarité et de coopération entre les deux pays et peuples frères, à la lumière des liens historiques enracinés qui les unissent", ajoute la même source. Les deux parties ont également évoqué "les récents développements aux niveaux national et régional". A cette occasion, le ministre d'Etat a affirmé que "l'Algérie est disposée à contribuer, tant au niveau bilatéral qu'en sa qualité de membre arabe du Conseil de sécurité des Nations Unies, à soutenir et à accompagner les démarches visant à rassembler le peuple syrien autour d'un projet national fédérateur permettant de reconstruire les institutions de l'Etat et garantissant la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité", conclut le communiqué.

ALGÉRIE-TUNISIE

Vers la réalisation d'un partenariat complémentaire et intégrateur

Synthèse S R.

Lors de son discours à l'occasion de la commémoration du 67e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef , le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a abordé les relations bilatérales algéro-tunisiennes. Il a souligné que les deux pays font des progrès significatifs et successifs pour établir un partenariat complémentaire et intégrateur, dans le cadre d'une relation bilatérale exceptionnelle entre eux, que l'on peut qualifier de modèle, qui tire sa force de la volonté politique commune et ferme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le président Kaïs Saïed. Cette relation bilatérale modèle s'élève au niveau des sacrifices et des aspirations des deux peuples frères», ajoute-t-il.

Larbaoui a exprimé sa satisfaction quant aux résultats de la commission bilatérale pour le développement et la promotion des régions frontalières, qui s'est réunie en Algérie en janvier 2024. Celle-ci représente l'un des cadres efficaces visant à créer des opportunités de partenariat, et a abouti à l'adoption d'un plan d'action concret comprenant des projets réalistes et stratégiques qui profiteront aux populations des régions frontalières. De plus, la tenue de la commission de suivi pour la promotion des régions frontalières en janvier 2025 témoigne de l'importance et de la priorité accordées aux projets et programmes de développement et d'intégration entre les régions frontalières algéro-tunisiennes, illustrant ainsi le partenariat stratégique entre les deux pays et rendant hommage aux énormes sacrifices des habitants de cette région résistante pendant la révolution de libération.

Le Premier ministre a réaffirmé la ferme volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de continuer à œuvrer avec son frère, le président Kais Saied, pour renforcer et consolider les liens historiques entre les deux peuples frères, et élever la coopération bilatérale au plus haut niveau pour servir leurs intérêts communs, fidèle à l'exemple des martyrs et conscient de l'ampleur des défis imposés par la situation actuelle. Il a insisté, à ce propos, sur la nécessité de poursuivre les efforts et de mobiliser les ressources pour mettre en œuvre les résultats des mécanismes de coopération bilatérale existants, en particulier les recommandations de la 22e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, tenue en octobre 2023 en Algérie, et de bien préparer la prochaine session qui se tiendra en Tunisie dans les prochains mois. Par ailleurs, Premier ministre a estimé que l'attaque de la village de «Sakiet Sidi Youssef» le 8 février 1958 par les forces aériennes coloniales françaises, qui a causé la mort de dizaines de personnes et fait des centaines de blessés parmi les Algériens et les Tunisiens, «est un exemple flagrant de la barbarie coloniale et de la politique de punition collective, même contre ceux qui apportaient aide et soutien à l'Armée de Libération Nationale dans sa lutte contre l'occupant». Il a ajouté que la commémoration annuelle de ces événements constitue une occasion précieuse, pleine de significations et de valeurs nobles, qui incarne les plus belles images de solidarité et de fraternité entre les deux peuples frères, dans leur lutte commune pour la libération du joug colonial, la restitution de la souveraineté et de l'indépendance. «Cette commémoration restera un phare qui nous rappelle les sacrifices énormes des martyrs qui ont donné leurs vies en sacrifice pour les valeurs de liberté et de dignité. Nous nous inclinons aujourd'hui avec respect et déférence pour rendre hommage à leurs âmes pures, en puisant dans leurs sacrifices l'inspiration pour renforcer notre détermination au service de la grandeur et de la prospérité de nos deux pays frères», conclut-il.

GHARDAÏA

Plus de 330 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique en 2024

Pas moins de 332 exploitations agricoles dans la wilaya de Ghardaïa ont été raccordées au réseau électrique durant l'année 2024, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et gaz (Sonelgaz). Ces raccordements, effectués dans le cadre du soutien à l'investissement privé dans le secteur agricole a nécessité un financement global de 1,37 milliards DA, a indiqué à l'APS le chargé de communication de Sonelgaz-Ghardaia, Yahia Abbès. Plus de 244 km linéaires de réseau électrique (169 km de moyenne tension et 75 km de basse tension) ainsi que 118 transformateurs ont été réalisés pour la concrétisation de cette opération vise à appuyer les agriculteurs dans la mobilisation et l'accès à l'eau d'irrigation, à contribuer à l'autosuffisance alimentaires et à hisser le rang du secteur de l'agriculture dans l'économie nationale, a-t-il précisé.

Depuis le lancement du programme d'électrification agricole décidé fin 2021 par les pouvoirs publics, 940 exploitations agricoles ont été raccordées à l'énergie électrique dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-il ajouté. Ce programme d'électrification agricole a nécessité un montant global de plus de 3,11 milliards DA et la réalisation de plus de 585 km de réseau (462 km MT et 123 BT) ainsi que 240 transformateurs à travers la wilaya, a poursuivi M. Abbès.

L'agriculture irriguée s'est imposée comme composante importante dans l'économie locale, favorisée par des investissements conséquents injectés par les pouvoirs publics en matière de mobilisation de l'eau, l'ouverture de pistes et l'électrification, ayant permis l'émergence de cultures sous serre et sous pivots, dotées de techniques de pointe en mesure de relever le défi de la compétitivité, en termes de rendement et de qualité des produits notamment stratégiques, et générant des opportunités d'emploi et d'investissement à haute valeur ajoutée, selon responsables du secteur agricole

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

34% des entreprises misent sur le digital

Le rapport souligne que les entreprises africaines affichent encore une préférence marquée par la diversification géographique en matière d'approvisionnement en intrants, dans un contexte marqué par la persistance de nombreux freins au développement du commerce intra-africain. Environ 34% des dirigeants d'entreprise affirment qu'ils se tournent de plus en plus vers des outils numériques pour tenter de réduire les coûts élevés du commerce intra-régional liés au déficit d'infrastructures et à la persistance de barrières réglementaires, selon un rapport publié le jeudi 20 janvier par le cabinet de recherche britannique Economist Impact.

Intitulé « Trade in transition regional insights-Africa Navigating regional ambitions and global realities », le rapport se base sur un sondage réalisé auprès de plusieurs centaines de chefs d'entreprise africains dans le cadre de l'enquête mondiale « Trade in transition 2025 ». Celle-ci a permis d'interroger 3500 dirigeants d'entreprise opérant en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique du Sud.

Les dirigeants africains estiment cependant que l'exploitation des opportunités commerciales offertes par la digitalisation est encore entravée par le déficit de données sur le continent, ce qui nécessite des efforts concertés de la part des gouvernements et des entreprises, et des investissements dans l'infrastructure Data et la mise en place de normes pour la collecte et la gestion des données.

Le rapport révèle par ailleurs que les dirigeants africains pensent que les principaux obstacles qui empêchent leur entreprise de tirer pleinement profit de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) sont, dans l'ordre, l'instabilité politique et les conflits régionaux (39% des cadres supérieurs interrogés), la lenteur de la mise en œuvre du marché commun africain (32%), la faiblesse du soutien financier (27%), les coûts de conformité élevés (22%), le faible degré de digitalisation des procédures douanières (20%) et la médiocrité des infrastructures de transport (17%).